



SPORTS Karine Fauconnier, première reine de la Transat S 9

ARTS ET VIE Rancourt-Bienvenue: drôle de couple B 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MARDI 20 JUILLET 2004

« Je l'ai remise sur le bon chemin »

Un homme de 38 ans hébergeait l'adolescente en fugue Julie Bureau depuis deux ans

■ (LE SOLEIL et La Tribune) — C'est chez un homme de 38 ans de Beauceville que vivait depuis deux ans et demi Julie Bureau, ou plutôt celle qu'il connaissait sous le nom de Nancy St-Pierre. À l'époque, jure l'individu, il croyait venir en aide à une jeune femme de 19 ans et avec qui, depuis, il a développé une grande amitié. Ce n'est que samedi, à l'arrivée des policiers venus chercher l'adolescente à son domicile, qu'il aurait appris la vérité sur l'histoire et l'identité de la fugueuse.

« Je n'ai jamais connu son identité. J'étais convaincu qu'elle était majeure. Elle m'a dit qu'elle avait 19 ans. Moi, je lui donnais une vingtaine d'années. »

En entrevue à TQS et à Radio-Canada, l'homme, qui a voulu conserver son anonymat, raconte qu'il a rencontré Julie alors qu'elle venait d'arriver à Beauceville. « Elle n'avait pas mangé depuis deux jours. Elle ne savait pas si elle voulait se suicider ou continuer dans la vie. Elle avait besoin d'aide. À force de parler, je l'ai remise sur le bon chemin », soutient l'individu.

Ce dernier possède une résidence toute neuve où il a emmené Julie. Elle y habitait depuis deux ans et demi. Comme pour

Voir CHEMIN en A 2 >

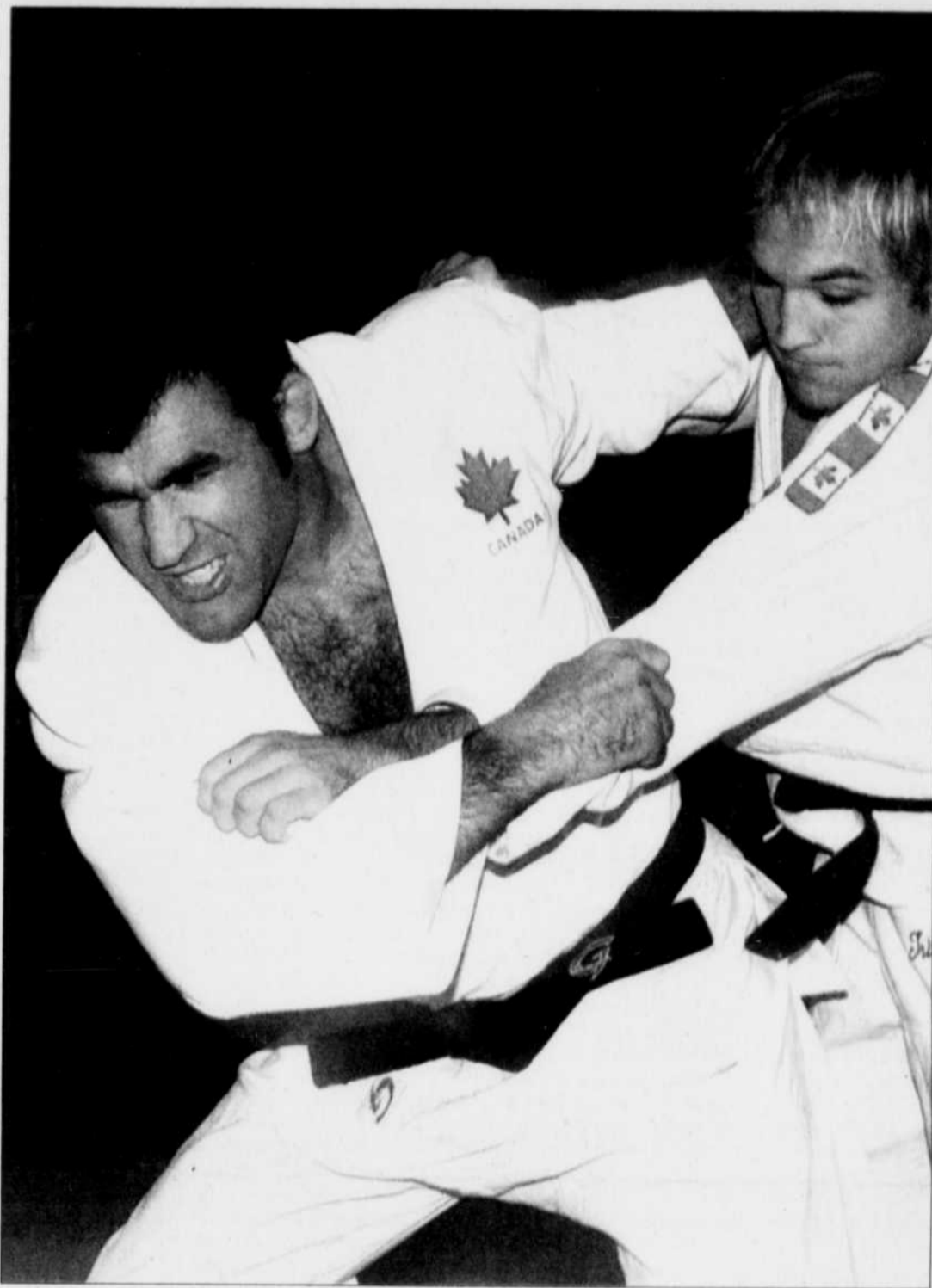
À LIRE AUSSI :

- Reconnue par hasard Page A 3
- Un retour à la maison difficile Page A 3



L'homme de 38 ans devant la chambre qu'occupait Julie.

Gill portera l'unifolié à Athènes



Nicolas Gill était à l'entraînement en Belgique hier lorsqu'on a annoncé qu'il serait le porte-drapeau du Canada lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'Athènes.

Une nomination qui fait « chaud au cœur » du vétéran judoka

MARC DELBÈS
Presse canadienne

MONTREAL — Le judoka québécois Nicolas Gill sera à la tête de la délégation canadienne lorsqu'il fera son entrée dans le stade olympique d'Athènes, le 13 août.

Le Comité olympique canadien (COC) a choisi le double médaillé olympique pour porter le drapeau canadien lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'Athènes.

« Cette nomination me fait chaud au cœur car il y avait énormément de bons candidats, notamment trois champions olympiques, a déclaré Gill lors d'une communication satellite depuis la Belgique où il poursuit son entraînement. C'est un grand honneur. »

Il y a quelques semaines encore, Gill n'était même pas certain d'aller à Athènes. En novembre dernier, il a été victime d'une déchirure du ligament croisé antérieur du genou droit et la récupération a été longue. Ses récentes performances en Europe, dont une victoire en Allemagne plus tôt ce mois-ci, l'ont convaincu qu'il avait retrouvé la forme.

À 32 ans et à sa quatrième participation aux Jeux olympiques, ce n'est pas cet honneur de précéder ses coéquipiers de l'équipe canadienne dans le grand stade qui va l'énerver.

« Mon rôle de porte-drapeau n'ajoutera pas du tout une pression additionnelle. La journée la plus stressante, c'est aujourd'hui, alors que je dois répondre à toutes les demandes d'entrevues », a-t-il ajouté à la rigolade.

Gill est le judoka canadien qui a connu le plus de succès dans l'histoire, ayant remporté deux médailles olympiques (bronze à Barcelone en 1992 et argent à Sydney en 2000), trois championnats du monde et trois médailles aux Jeux panaméricains ainsi que 10 titres nationaux.

Aux Jeux de Sydney, c'était la kayakiste Caro-

line Brunet qui avait agi comme porte-drapeau.

MOINS D'ATHLÈTES QU'À SYDNEY

L'équipe canadienne sera composée de 266 athlètes qui prendront part à 28 disciplines. « C'est une délégation d'athlètes moins nombreuse (309 en 2000) mais je suis persuadé que nous allons dépasser les 14 médailles de Sydney et nous pourrions être bien surpris », a mentionné Walter Sieber, vice-président du Comité olympique canadien.

Le cavalier Ian Millar, âgé de 57 ans, qui en sera à ses neuvièmes Jeux olympiques, un record canadien, agira à titre de vétéran de l'équipe tandis que la gymnaste Gael MacKie de Langley, en Colombie-Britannique, sera la cadette à 15 ans. Le triathlète Simon Whitfield, le lutteur Daniel Igali et le joueur de tennis Daniel Nestor seront de la partie pour défendre leur titre olympique.

Le Canada compte également sur la présence de six champions du monde en titre, soit les plongeurs Alexandre Despatie et Émilie Heymans, la coureuse de haies Perdita Felicien, la spécialiste du trampolin Karen Cockburn et deux embarcations masculines en aviron, le quatre sans barreur et le huit avec barreur.

Le Québec est avantagusement représenté dans l'équipe olympique canadienne, avec 54 athlètes québécois ou qui ont élu domicile au Québec, soit le même nombre qu'à Sydney en 2000. Avec une proportion de 20,4% de l'équipe canadienne (17,5% en 2000), le Québec n'est devancé à ce chapitre que par l'Ontario (37,7%) et la Colombie-Britannique (23,4%).

« Sports-Québec et le gouvernement, avec Équipe Québec, ont fait beaucoup pour les athlètes, et ils en récoltent le fruit aujourd'hui », a souligné M. Sieber à ce sujet.

(Avec La Presse)

AUTRES TEXTES EN PAGE S 8

Un Festival à l'épreuve de l'eau

Hausse de 30% de la fréquentation malgré la pluie

Bilan de réjouissances pour le 37^e Festival d'été de Québec qui a attiré, malgré les nombreux soirs de pluie, 900 000 visiteurs, soit une augmentation de 30% par rapport à l'an passé.

« On se demande toujours si on a livré la marchandise et, cette année, on est convaincu que oui. On a été plus en harmonie avec la population que dans les dernières années, on a servi des gens qui ne venaient plus au Festival, particulièrement les jeunes », a conclu le président de l'événement, Régis Labeaume.

En misant sur une programmation très variée, de Star Académie à Bérurier Noir, en passant par le Chœur de l'Armée rouge et Wyclef Jean, l'organisation du Festival a atteint ses objectifs de fréquentation et de ventes de macarons (100 000, soit 10 000 de plus qu'en 2003), ce qui lui permettra de boucler son budget de 8,5 millions \$ sans déficit.

« C'est la preuve que nos shows étaient waterproof ! » a indiqué Daniel Gélinas, le directeur général, qui a aussi souligné l'importance des spectacles exclusifs et des spectacles concept pour attirer les foules.

« C'est un défi immense de remplir l'immense terrain des Plaines pendant 11 soirs. On est condamnés à la créativité ! Il faut créer des événements dans l'événement », a constaté M. Gélinas.

Ce sont d'ailleurs ces spectacles-événements qui permettent au Festival de rayonner à l'extérieur puisqu'ils sont diffusés à la télévision, atteignant ainsi un auditoire de plusieurs centaines de milliers de personnes.

Au chapitre du rayonnement, il semble par ailleurs que le Festival d'été soit apparu comme une révélation pour plusieurs journalistes étrangers. « Souvent, ils nous disent que c'est

Voir FESTIVAL en A 2 >

À LIRE AUSSI :

- Presse étrangère élogieuse Page B 3

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 4	Éditorial	A 13
Arts et vie	B 1	Le monde	A 11
Bourses	C 5	Petites annonces	S 12
Bridge	S 15	Québec / Canada	A 8
Capitale et régions	A 6	Sports	S 1
Décès	C 7	Statistiques	S 6
Divertissements	B 5	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 25, minimum 14

Nuageux avec averses isolées et risque d'orages. Détails page S 16.

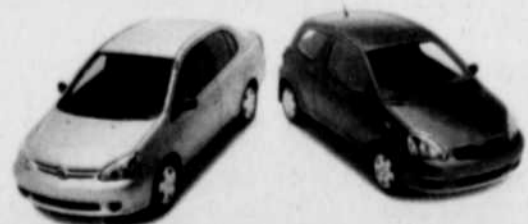
Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 124,9 mm
Jan dernier: 51,4 mm
Cet été: 364,9 mm
L'été dernier: 219,7 mm

QUÉBEC,
108^e ANNÉE, N° 200
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 27657-00072



Echo Berline et Hatchback

TOYOTA



Les postes d'essence ne s'y attendaient pas.

Lauréates du prix ÉNERGUIDE 2004 en tant que voitures sous-compactes les plus éconergétiques.

DEMAIN

dans LE SOLEIL



Moi, Jane. Après des années à chanter Gainsbourg, Jane Birkin s'offre de savoureuses infidélités avec *Rendez-vous*, son dernier album. Une suite de duos magiques avec de grands artistes. Entrevue avec la *baby-doll* devenue artiste-culte.

Dans le cahier Arts et Vie

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE? CONTACTEZ-NOUS

Vous avez été témoin d'un événement, avez observé des faits qui soulèvent des questions, avez des idées de reportages, d'enquêtes ou de dossiers qui pourraient être réalisés par un journaliste?

Téléphonez-nous: (418) 686-3394
Télécopiez-nous: (418) 686-3374
Écrivez-nous: redaction@lesoleil.com
 ou à: Nouvelles LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547 succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

LE SOLEIL

LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada Inc., est publié et édité par LE SOLEIL, 925, chemin Saint-Louis, case postale 1547, succursale Terminus, Québec (Québec), G1K 7J6. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Randoin, bureau 4, à Québec (Québec), G2C 2B4, par Transcontinental de la Capitale, une filiale de Transcontinental Inc., 1, place Ville-Marie, bureau 3315, Montréal (Québec), H3B 3N2.

Envoi de publication - Numéro de convention 40065022. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

LES SUITES



Daniel Gélinas, dg, et Régis Labeaume, président, estiment avoir attiré cette année des gens qui ne venaient plus au Festival.

FESTIVAL

Suite de la Une

un événement extraordinaire qui n'a pas son équivalent ailleurs parce que partout, il faut payer le prix pour voir les grandes vedettes alors qu'ici, il suffit du macaron, à un prix très abordable», a affirmé M. Gélinas.

La formule est-elle appelée à changer, comme on y a déjà songé? Il semble trop tôt pour répondre à la question.

« Cette année, on a augmenté le coût du macaron et on est allés chercher plus d'argent... C'est le contenu qui va déterminer la façon de payer, mais une chose est certaine, les gens paieront toujours un prix en deçà de la valeur réelle de ce qui est offert », a expliqué le directeur de la programmation, Jean Beauchesne.

Pour chacune des scènes, l'organisation est heureuse des résultats obtenus. Les plaines d'Abraham ont attiré des foules immenses avec les Bérurier Noir, Wyclef Jean, Helmut Lotti, Star Académie et l'hommage à Stéphane Venne. À la place de la Francophonie, on a souvent fait « salle comble » et on a attiré beaucoup de jeunes avec les *shows* de Tryo, Monone/Serge, Violent Femmes ou Stefie Shock. Quant à la place D'Youville, on dresse aussi un bilan positif, mais on reconnaît que la rencontre entre les arts de la rue et les musiques du monde doit être un peu retravaillée. « Ce n'est qu'un aperçu de ce qu'on espère réaliser au cours des prochaines années. C'est en chantier », a expliqué Jean Beauchesne.

De notre point de vue, il semblait que cette scène avait fait les frais d'une certaine rationalisation. Or, on nous dit que les montants investis dans la programmation ont été sensiblement les mêmes que l'an passé. Mais quelques spectacles ont coûté cher, comme ceux d'Oumou Sangaré, The Nits ou Bembeya Jazz, par exemple.

Un dernier mot sur la programmation en salles : les ventes ont été au-delà des espérances à la salle Octave-Crémazie,

grâce notamment à Angélique Ionatos, Gianmaria Testa, Suzie LeBlanc et Daniel Taylor. Au Cabaret du Capitole, Gaz Bar Blues, Xavier Rudd et Johanne Blouin ont aussi bien fait. L'organisation se réjouit d'avoir présenté son volet classique à l'intérieur plutôt que dans la cour du Séminaire, ce qui aurait été un désastre à cause de la température...

PRIX MIROIR

Après avoir vu 50 spectacles, le jury présidé par Claude Larivée et composé de Marie-Laure Béraud, Jérôme Minière, Olivier Mees et Éloi Painchaud a décerné hier cinq prix Miroir: Monone/Serge et Anonymus, ainsi que Muzion se partagent, *ex-æquo*, le Prix de la chanson d'expression française, qui souligne l'originalité et la qualité de la composition et de l'interprétation. Le premier pour l'intelligence et l'humour qui caractérisent ses créations sans concession, le second pour la qualité de son hip-hop « made in Québec », ancré dans la réalité sociale.

Le Miroir musiques et traditions du monde a été offert à l'ensemble Desert Blues « pour la beauté, l'équilibre et l'harmonie dans cette exceptionnelle rencontre des musiques du Mali et de la Mauritanie ».

Le prix du spectacle le plus populaire revient à Jean-Pierre Ferland et c'est le magnifique duo Taïma qui reçoit le Miroir de l'artiste d'ici, « pour une soirée comme un voyage dans les rêves d'Élisapie Isaac, pour la force d'évocation d'une poésie de l'espace, pour les atmosphères tissées autour d'une voix unique supportée par des guitares raffinées ».

Enfin, c'est le groupe français Tryo qui gagne le Miroir coup de cœur parce qu'il a su soulever la foule avec un spectacle ludique et un esprit de communauté et parce qu'il livre un message engagé. Un choix difficile, a dit le président Claude Larivée, parce que son jury a beaucoup aimé aussi Gianmaria Testa, Pépé, Yerba Buena, La Rue Kétanou, Violent Femmes, les Tarbox Ramblers et quelques autres.

Chaque prix Miroir est accompagné d'une bourse de 2000 \$, sauf celui de l'artiste d'ici, dont la bourse atteint 3000 \$.

CHEMIN

Suite de la Une

faire taire les rumeurs qui pourraient circuler sur son compte, il insiste sur le fait « qu'il ne s'agissait pas d'une relation amoureuse. J'étais comme son grand frère, mais (on était) toujours ensemble ». D'ailleurs, Julie avait, selon lui, sa propre chambre.

Si elle n'allait pas à l'école, Julie gagnait sa vie. « Elle travaillait sur ma terre à bois. Elle pouvait faire n'importe quoi », raconte le résident de Beauceville. Toujours selon lui, Julie avait aussi une vie sociale. « Elle recevait des amis à la maison et recevait aussi du courrier sous le nom de Nancy St-Pierre », explique-t-il.

S'il a tenu à parler, c'est qu'il a lui-même un petit garçon de quatre ans et demi. « Je trouve ça triste pour le père et la mère et je voulais les rassurer que Julie avait été bien traitée. »

Le choc semble grand pour l'homme, qui a même versé quelques larmes en s'adressant à la journaliste de Radio-Canada. « C'est dur pour le moral. J'étais attaché à elle. Je suis sûr qu'elle aussi pleure en ce moment. Je souhaite qu'elle revienne et qu'elle sente bien », a-t-il conclu.

REFUS DE VOIR SES PARENTS

Julie Bureau demeurera sous l'aile de la Direction de la protection de la jeunesse pendant une semaine encore, a indiqué hier en conférence de presse la DPJ de l'Estrie.

« Ce n'est pas une situation excep-

tionnelle. Le processus d'évaluation (par les professionnels du Centre jeunesse de l'Estrie - CJE) ne fait que débuter et il n'est pas possible de le compléter en fin de semaine. Parfois, ce processus peut même aller jusqu'à 60 jours », a indiqué M^e Stéphanie Côté, avocate de la jeune femme.

La DPJ a par ailleurs fait savoir aux parents, Michel Bureau et Francine Poulin, que leur fille refusait une rencontre pour l'instant.

Il n'a pas été possible de savoir quel motif a incité l'adolescente à fuir son milieu familial et à mettre fin à ses études le 26 septembre 2001, ni ce qui adviendra d'elle.

La Loi de la protection de la jeunesse interdit en effet de divulguer toute information de cette nature. La DPJ a indiqué avoir convoqué la presse parce que la population a vécu une grande inquiétude au sujet du sort de la jeune femme. On estime que les interventions qui seront menées par les professionnels du CJE ainsi que la suite des choses ne sont plus d'intérêt public.

L'avocate de Julie Bureau, qui l'a rencontrée hier matin, a affirmé que l'adolescente était « surprise de l'ampleur médiatique » entourant sa disparition.

L'avocate l'a décrite comme une jeune femme « charmante et très gentille », n'ayant « aucun problème de drogue ou d'alcool » et qui vivait dans un domicile fixe. « C'est une personne très allumée. Elle ne consomme aucune drogue, ça lui paraît dans les yeux. Il est clair aussi qu'elle n'était ni danseuse nue ni dans la prostitution », a-t-elle soutenu.



L'avocate de Julie Bureau, à droite, Stéphanie Côté, avec le directeur du Centre jeunesse de l'Estrie, Carol Filion, et l'adjointe au DPJ, Sylvie-Chantal Corbeil.

LOTO QUÉBEC Résultats
 Tirage du 2004-07-19
 12 15 18 21 23 25 26 34 35 39
 44 46 48 52 57 59 64 65 69 70

Extra
 Tirage du 2004-07-19
 616 8190 NUMÉRO 222155

Si vous avez un problème de jeu...

Cliquez sur :
plus de Soleil dans Cyberpresse
cyberpresse.ca/soleil

KOMPRESSOR

DE QUOI EN PERDRE VOTRE LEDERHOSEN.

LE COUPÉ C KOMPRESSOR 2005. LE NOUVEAU PUR-SANG.

LE COUPÉ C KOMPRESSOR 2005. Avec son nouveau système de Contrôle direct, vous bénéficiez d'une direction ultra-précise, d'un châssis optimisé pour les performances et d'une boîte manuelle à 6 rapports dynamique. Ajoutez à cela un luxueux habitacle redessiné et une nouvelle silhouette sportive, et vous constaterez que la seule chose qui n'a pas changé, c'est son attitude. Venez vite faire un essai routier! www.lenouveaupursang.ca. Mercedes-Benz. N'attendez plus.

L'histoire de la Kompressor: Über puissance.

Tout a commencé avec un moteur Kompressor. En allemand, Kompressor signifie « compresseur à suralimentation » et Mercedes-Benz construit des moteurs suralimentés depuis les années 1920. Le compresseur à suralimentation est entraîné directement par le vilebrequin et comprend deux rotors ou impulsurs qui aspirent l'air et le compriment pour littéralement alimenter de force les chambres de combustion en mélange air/carburant. Cela se traduit par un meilleur remplissage des cylindres et permet donc de générer une puissance nettement supérieure à celle d'un moteur identique non doté d'un tel compresseur. Par conséquent, le Kompressor suralimenté littéralement le moteur, procurant les mêmes sensations, performances et accélérations qu'un moteur de plus grosse cylindrée, tout en améliorant le rendement volumétrique.

L'avantage d'un moteur suralimenté comparé à certains moteurs à turbocompresseur, c'est que la puissance produite est disponible dès que vous appuyez sur l'accélérateur (il n'y a aucun délai). Il s'ensuit que les performances de votre voiture sont toujours atteintes avec aisance, quelle que soit la vitesse à laquelle vous roulez. Cette technologie est semblable à celle employée pour les fusées. Nos ingénieurs se sont dit que si elle était assez bonne pour les astronautes, elle ne pouvait que convenir à Mercedes-Benz. Pour plus d'informations sur la Classe C 2005, visitez www.lenouveaupursang.ca.

Chatel Automobiles
 1350, rue Bouvier, Québec
 (418) 628-6336
www.chatel.mercedes-benz.ca

Satellite de Chatel Automobiles
 Vente et service
 1-800-353-0911
 171, boul. Ste-Anne, Pointe-au-Père

ACTUALITÉS



Julie Bureau en 2001

« Tabarouette, c'est elle ! »

La femme qui a reconnu Julie Bureau portait une attention particulière à toutes les filles rousses

RENÉ-CHARLES QUIRION
La Tribune

■ « Tabarouette, c'est elle ! » Andrée, la femme qui a reconnu Julie Bureau, affirme que c'est par un pur hasard qu'elle a localisé l'adolescente disparue depuis bientôt trois ans, samedi, dans un marché aux puces de la route 173 à Notre-Dame-des-Pins dans la Beauce.

En compagnie de son conjoint, la résidente de la MRC du Granit, qui a déjà travaillé avec la mère de Julie Bureau, a reconnu celle que personne n'avait revue depuis le 26 septembre 2001.

« Elle était cliente au marché aux puces tout comme moi. J'étais en train de regarder quelque chose lorsque mon conjoint m'a demandé de porter attention à une jeune fille qui passait. Il trouvait qu'elle ressemblait étrangement à Julie », explique Andrée qui souhaite garder un certain anonymat étant donné qu'elle ne connaît pas encore les personnes qui ont recueilli Julie pendant tout ce temps.

L'INSTINCT

La femme de la MRC du Granit a passé à un cheveu de ne pas rebrousser chemin, mais son instinct lui a dit de faire demi-tour pour vérifier.

« J'ai fait un détour afin qu'elle ne me reconnaisse pas. Je suis passée à côté d'elle, puis c'est à ce moment que je l'ai reconnue. Un visage comme celui de Julie ne s'oublie pas. J'étais certaine à 98 % que c'était elle », indique Andrée.

Un visage plus mature, autant de taches de rousseur et des cheveux qui sont passés du roux ou noir, voilà à quoi ressemble maintenant Julie Bureau.

« Je ne suis pas allée la voir. J'ai plutôt attendu qu'elle quitte le marché aux puces, puis j'ai pris en note le numéro d'immatriculation et la marque de voiture de l'homme avec qui elle se trouvait. J'ai mis toutes les chances de mon côté. Je me suis dirigée vers le poste de police de la Sûreté du Québec à Lac-Mégantic où j'ai rempli une déposition », mentionne la femme qui a fait son devoir de citoyenne en mettant fin aux supplices des parents de Julie Bureau et à une vaste enquête policière.

Un visage plus mature, autant de taches de rousseur et des cheveux qui sont passés du roux ou noir, voilà à quoi ressemble maintenant Julie Bureau

La femme qui a retrouvé l'adolescente portait une attention particulière à toutes les filles rousses lorsqu'elle sortait à l'extérieur de la MRC du Granit.

« C'est une histoire qui nous touche tous. Mon garçon est allé à l'école avec Julie, alors ça me touchait doublement. Lorsque j'ai retracé Julie, j'ai tout de suite pensé à ses parents. Je me suis dit que Francine serait tellement contente de revoir sa fille et de savoir qu'elle est encore en vie », indique Andrée.



Enceinte de sept mois, Caroline Tardif attend avec impatience le retour du futur papa, Rémi Verret, un militaire qui reviendra de Kaboul vendredi.

1600 militaires de Valcartier rentrent de Kaboul cette semaine

Enceinte, Caroline Tardif rêve depuis six mois du moment où elle sautera dans les bras du futur papa

VALÉRIE GAUDREAU
VGaudreau@lesoleil.com

■ Revenir d'une mission de six mois en Afghanistan, c'est déjà un événement important dans la vie d'un militaire. Mais pour le soldat Rémi Verret, 30 ans, la fin de cette aventure représentera le début d'une autre : celle de voir naître son premier enfant.

Comme des milliers de familles de militaires, Caroline Tardif trépigne d'impatience à l'idée de sauter dans les bras de son *chum* qui reviendra de Kaboul vendredi. Enceinte de sept mois, elle rêve déjà des cinq belles semaines de vacances en compagnie de son homme. Parti le 8 février dernier, Rémi Verret a passé les six derniers mois comme commis de soutien à camp Julien.

« Il a su que j'étais enceinte juste avant de partir », explique Caroline, une éducatrice en garderie. Même si cette résidente de Valcartier en connaît un brin sur la vie militaire — l'un de ses frères est allé en Bosnie il y a deux ans —, elle affirme que rien ne peut préparer à l'inquiétude qu'amène une mission. Surtout lorsqu'elle se déroule dans un pays aussi imprévisible que l'Afghanistan. « L'angoisse et le stress étaient toujours là, dit-elle. Des gens me disent que "six mois, y'a rien là", mais c'est facile à dire quand c'est pas toi qui le vit ! »

Depuis le départ de Rémi, le 8 février, Caroline a bénéficié d'un bon support mais, dit-elle, la solitude se fait souvent sentir, surtout dans un moment de la vie aussi important. « Six mois, c'est long. Un samedi soir toute seule, c'est platte », confie celle qui, à la blague, lance « qu'une mission, ça passe vite quand c'est fini ! ». Même si elle a participé à quelques activités mises sur pied par le Centre de la famille de la base de Valcartier, elle a de loin préféré le support de sa famille et de ses amis.

Malgré la distance, le couple a toutefois pu profiter d'un appel téléphonique quasi quoti-

dien et des merveilles de la technologie numérique pour rester en contact. « Je lui ai envoyé des photos de ma bédaine par Internet. Je veux qu'il me reconnaisse en arrivant à l'aéroport ! » rigole la jeune femme.

En mai dernier, le soldat Verret a aussi pu profiter de trois semaines de vacances. Le temps d'être présent à l'écographie et d'apprendre qu'il sera papa d'un garçon. Vendredi, Rémi Verret retrouvera donc non seulement sa conjointe, mais aussi le petit Charlie, qui se pointera le bout du nez en septembre.

1600 MILITAIRES DE RETOUR

Si les retrouvailles entre Caroline et Rémi se vivront vendredi, certains militaires sont déjà de retour depuis le début du mois de juillet. D'autres mettront définitivement fin à la mission Athéna dès demain lorsqu'un contingent d'une centaine de personnes arrivera de Kaboul à 8 h 15, à l'aéroport Jean-Lesage. Après quoi, ce sera quatre à cinq semaines de vacances pour tout le monde, confirme l'officier des affaires publiques, le major Mario Couture.

Un retour qui fera du bien à la base de Valcartier qui a vu ses effectifs particulièrement dispersés cette année. En plus de 1600 militaires en Afghanistan, on en compte 600 en Bosnie depuis la fin du mois de mars. « Le 5 mars, on a aussi envoyé une centaine de personnes en Haïti », explique le major Couture.

Partis pour Kaboul en janvier et en février derniers, les militaires de la base de Valcartier avaient pris la relève du contingent ontarien de Petawawa qui avait assuré les six premiers mois de la mission Athéna. Cette mission devait initialement durer un an, mais en avril dernier le premier ministre Paul Martin a annoncé que la présence canadienne serait prolongée. « Ceux qui nous remplacent viennent de l'Ouest canadien », indique le major Couture qui évalue les troupes remplaçantes à 500 personnes, un « contingent beaucoup plus modeste ».

Rien ne prépare à l'inquiétude qu'amène une mission

FUGUE DE JULIE BUREAU

Un cas rare

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

■ La fugue de Julie Bureau fait exception du fait de sa longueur et qu'elle ait rejeté en bloc parents et amis, sa vie entière. Pour Daniel Plante, intervenant auprès des jeunes en fugue et de leurs parents, son retour sera difficile, peut-être impossible.

Une première fugue dure généralement 24 h à 48 h. Le jeune se réfugie la plupart du temps chez un membre de la famille ou un ami. « Le côté phénoménal, c'est que ça fait trois ans », l'intervenant de l'organisme En Marge 12-17, situé à Montréal, n'en revient pas. Malgré les nombreux cas de fugue qu'il a traités, celui de Julie Bureau, disparue de Coaticook à 14 ans en septembre 2001 et retrouvée samedi à Beauceville, entre dans une catégorie à part.

« Ils sont très rares ceux qui ne gardent aucun lien avec la famille (oncle et tante ou grands-parents) ou encore des amis. Je suis très surpris que cette jeune n'a pas pensé à ses parents pendant trois ans. Quand les jeunes fuguent, ils contestent une partie de leur vie comme l'autorité parentale ou un besoin de liberté. Quand ils partent, ils envoient un message, mais ils ne rejettent pas tout en bloc », s'étonne M. Plante.

Dans ces conditions, le retour de Julie pourrait être difficile, même impossible. « Il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit plus d'une enfant, mais d'une jeune adulte qui atteindra la majorité dans moins de six mois (le 2 décembre). »

Selon M. Plante, Julie pourrait souhaiter ne pas revoir ses parents pour des raisons qui lui appartiennent. « Même si les parents sont très aimants et adéquats, le jeune peut ne pas vouloir revenir à la maison. Selon chaque cas, certains parents acceptent même que le jeune parte vivre en appartement (selon son âge) ou encore qu'il soit hébergé temporairement par un membre de la famille. »

PRÉPARATION

« Un retour de fugue, ça se prépare », insiste M. Plante. Et ce, autant pour les parents que pour le jeune. En fait, c'est une situation où le mélange d'émotions crée parfois des cocktails explosifs. « Il peut y avoir simultanément du soulagement, de la joie et de la colère (parce que le jeune n'a pas donné de nouvelles) et, surtout, beaucoup d'incompréhension et de culpabilité. »

La meilleure attitude à avoir, selon Daniel Plante, est de prendre le temps d'accueillir le jeune et d'exprimer ses émotions. « Les parents doivent dire ce qu'ils ont vécu. La discussion est importante. Ils doivent aussi rechercher à comprendre avec le jeune ce qui s'est passé parce que les fugues peuvent se répéter. Les parents doivent aussi mettre des limites, arriver à une entente avec le jeune. Je ne suis pas d'accord avec le moyen que tu as pris pour régler le problème, mais non, tu ne fumeras pas ton joint dans la maison ou encore, tu ne rentreras pas à 3 h du matin », illustre-t-il.

Pour les parents de Julie Bureau comme pour les autres parents dont l'enfant a fugué, il faut aussi être prêt à entendre ce qu'on ne voudrait peut-être pas entendre. « Par exemple, entre penser que sa fille a peut-être fait de la prostitution et entendre de la bouche de sa fille qu'elle a fait de la prostitution, il y a toute une différence », avertit M. Plante. Il vaut mieux donc parfois demeurer dans le doute plutôt que chercher la certitude.

« La majorité des parents qui vivent une fugue se culpabilisent et vivent de l'isolement parce qu'ils se sentent jugés », rappelle l'intervenant. Il croit donc important qu'ils aillent chercher du soutien. L'organisme En Marge offre un service d'aide aux parents à la grandeur du Québec. Vous pouvez communiquer avec lui, à frais renversés, au 1 (514) 849-5632.

LES FUGUES EN CHIFFRES

Il y a eu 6034 fugues au Québec en 2003 et 53 459 à l'échelle du pays. Au Canada, c'est une augmentation de 24 % en 10 ans.

GAGNEZ DE 1000\$ À 10 000\$ OU VOTRE VÉHICULE...



TOUT LE MONDE GAGNE!

36 31 Buick RendezVous 2004

Lecteur CD Climatiseur Moteur de 3,4 litres de 185 HP Roues de 16 po **299\$ / mois****

60 50 Montana 2004

La plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour la 5e année d'affilée **228\$ / mois****

37 29 Grand Am SE 2004

4 portes Climatiseur Moteur de 140 HP **188\$ / mois****

32 6 Sunfire 2004

2 ou 4 portes Moteur Ecotech de 140 HP Roues de 14 po Phares antibrouillard **10 998\$***

** Location 48 mois, 20 000 km par année inclus, rabais minimum inclus. Taxes en sus. Comptant de 1547 \$ pour la Grand Am, de 2998 \$ pour la RendezVous, de 3327 \$ pour la Montana, 0,12 \$ du km excédentaire.

3001, avenue Kepler, Sainte-Foy Autoroute Charest, sortie Blaise-Pascal 659-6420 www.laurierpontiac.com

* Achat comptant, taxes bancaires. Taxes et transport en sus, rabais minimum GM inclus. ** Sur la plupart des véhicules en stock. Photos à titre indicatif

PONTIAC BUICK Cadillac GMC

TOUT EST POSSIBLE

Un homme renverse sa voisine en auto

La bonne Samaritaine tentait de l'empêcher de prendre le volant en état d'ébriété

PATRICIA CLOUTIER
PCloutier@lesoleil.com

■ Jean-Marc Ménard, 37 ans, de Lévis a renversé sa voisine alors qu'elle tentait de l'empêcher de conduire son véhicule en état d'ébriété. L'accident est survenu vers 18 h 10, dimanche soir, au 2758, boulevard de la Rive-Sud, à Lévis.

L'homme était à son domicile en compagnie de sa famille quand il a voulu le quitter à bord de son automobile. Voyant qu'il n'était pas en état de conduire, ses proches ont essayé de le raisonner. « Sa blonde est intervenue, puis ce fut le tour de son père et enfin de la voisine qui les accompagnait », raconte Christian Cantin, porte-parole du Service de police de Lévis.

La dame s'est glissée à l'intérieur du véhicule par la portière ouverte et a agrippé le bras de Ménard, quand celui-ci a embraqué en marche arrière. La voisine a ainsi roulé sous la portière. Constatant ce qui s'était passé, l'homme s'est immobilisé et est sorti de la voiture. Les policiers l'ont arrêté

derrière son domicile et, selon leurs informations, il avait quatre fois la limite d'alcool permise dans le sang.

Pour ce qui est de la dame, elle souffrait de douleurs aux hanches. Une ambulance a été dépêchée sur place, mais impossible de savoir si elle a finalement été transportée à l'hôpital.

Jean-Marc Ménard a été formellement accusé de conduite avec facultés affaiblies causant des lésions. Il doit comparaître au palais de justice aujourd'hui.

La voiture qu'il conduisait, une Topaz blanche, a été remorquée à la suite de l'événement, pour être soumise à une expertise mécanique. (Avec la collaboration de Richard Hénault)



Depuis 2002, Québec a détruit 51 tours à feu. On compte en démolir 25 de plus cette année.

SAUVEGARDE DES TOURS À FEU La voix des zecs n'a pas été entendue

Le gouvernement a refusé de mettre en veilleuse son projet de démolition

MYLÈNE MOISAN
MMoisan@lesoleil.com

■ Des gestionnaires de zecs ont tenté l'an dernier de sauver les tours à feu, en vain, le gouvernement ayant alors refusé de mettre en veilleuse son projet de démolition.

Informée à la fin de l'été 2003 des intentions du ministère, la directrice générale de la Fédération québécoise des gestionnaires de zecs (FQGZ), Suzanne St-Amour, a interpellé les responsables du dossier. « On voulait qu'ils imposent un moratoire et qu'ils sondent l'opinion de nos membres pour voir s'il y avait un intérêt. Ils ont refusé », explique M^{me} St-Amour.

Devant cette fin de non-recevoir, la FQGZ a sondé ses membres et appris que quatre d'entre eux avaient l'intention de restaurer une tour à feu se trouvant sur leur territoire. Entre les années 1910 et 1960, quelque 500 tours ont été construites sur les plus hauts sommets du Québec pour être progressivement abandonnées au profit de l'avion. Au pied de chacune de ces tours vivait un gardien qui devait grimper au sommet plusieurs fois par jour de beau temps pour détecter les incendies naissants.

Presque 40 ans après les avoir délaissées comme moyen de protection des forêts contre le feu, le gouvernement du Québec a entrepris en 2002 de démolir les structures abandonnées sur le territoire. Il en reste à ce jour une soixantaine un peu partout en province, dont 17 dans un état potable, selon l'avis de ceux qui travaillent à leur épargner la peine capitale.

Le ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs (MRNFP) n'est pas de cet avis. Le responsable du dossier, Guy Delisle, estime que les tours doivent toutes être détruites le plus rapidement possible pour des questions de sécurité. La FQGZ conteste aussi l'analyse du gouvernement, estimant que « certain-

es tours peuvent encore être sauvées ». M^{me} St-Amour voit ce « patriotisme » comme une « avenue intéressante de développement récréo-touristique » pour les zecs. Elle regrette de voir que « l'argument du patrimoine collectif » n'ait pas d'écho au MRNFP. Pour cette raison, elle demande au « ministère de la Culture de mettre un moratoire ».

Pour l'instant, une seule zec a réussi à convaincre Québec de lui laisser sa tour, à Rivière-Blanche, sur laquelle une antenne de communication a été installée. Ce précédent donne un peu d'espoir à M^{me} St-Amour, qui précise que « au début, c'était un refus catégorique, puis, il y a eu une certaine ouverture, mais qui était accompagnée de conditions très strictes ».

Selon une correspondance par lettres entre la FQGZ et le ministère, le gouvernement peut envisager de renoncer à démolir une tour seulement si les demandes sont accompagnées du « rapport d'une firme d'ingénierie conseil certifiant que la tour à feu peut faire l'objet d'une restauration sécuritaire », d'une évaluation des coûts et de la promesse de l'organisme de se doter d'une assurance-responsabilité civile.

Étant donné que le gouvernement est prêt à payer entre 7000 \$ et 7500 \$, selon M. Delisle du MRNFP, et 20 000 \$ selon M^{me} St-Amour, cette dernière demande au gouvernement de donner cet argent aux zecs qui le souhaitent pour restaurer les tours à feu se trouvant sur leur territoire. Depuis 2002, Québec a détruit 51 tours à feu. Il compte en démolir 25 de plus cette année.

AÉROPORT JEAN-LESAGE

Un touriste japonais éroué après avoir fait croire qu'il transportait une bombe

■ Un touriste japonais en vacances à Québec se rappellera longtemps de la mauvaise blague faite hier matin aux douaniers de l'aéroport Jean-Lesage. L'homme dans la trentaine a déclaré avoir une bombe et des armes dans ses bagages à son passage au point de fouille de l'aéroport, rapporte l'agent Jean Minguy de la police de Québec. Les douaniers ont immédiatement

procédé à l'arrestation de l'homme et à la fouille de ses bagages. Ils n'ont évidemment rien trouvé. Mais pour le blagueur, le mal était déjà fait. En plus d'avoir manqué l'avion qui devait l'emmener jusqu'à Detroit avant de retourner à Osaka au Japon, il a passé une bonne partie de la journée d'hier dans une cellule du poste du parc Victoria. J-F.N.

Montréalais disparu dans la rivière Jacques-Cartier

JEAN-FRANÇOIS NÉRON
JFNeron@lesoleil.com

Un individu de 28 ans de la région de Montréal a perdu la vie dans la rivière Jacques-Cartier dimanche après-midi. Les recherches menées hier n'ont pas permis de retrouver le corps de la victime.

La Sûreté du Québec demande l'aide des gens qui auraient pu se trouver dans le secteur de la rivière Jacques-Cartier à la hauteur de l'église de Tewkesbury hier en journée pour résoudre l'énigme de la disparition de l'homme qui aurait, selon toute vraisemblance, péri dans les eaux de la Jacques-Cartier. « Sa disparition a été constatée vers 14 h, mais elle a été seulement rapportée vers 22 h 40 (dimanche) », explique l'agente Mannon Gagnard des affaires publiques de la SQ.

En fait, l'ami de la présumée victime s'était assoupi sur les rives de la Jacques-Cartier. Ce n'est qu'à son réveil en milieu d'après-midi qu'il a constaté la disparition de son copain. « Il a effectué lui-même des recher-

ches dans les environs, mais n'a rien trouvé. Il aurait ensuite demandé à un passant ce qu'il fallait faire. Il se serait fait conseiller d'attendre avant de le porter disparu parce qu'il était absent depuis trop peu longtemps. Mais un avis contraire obtenu plus tard en journée l'a convaincu de joindre la police », explique M^{me} Gagnard.

Ce n'est donc qu'hier matin que l'unité d'urgence a ratisé les berges de la rivière sur une distance de un kilomètre et demi, sans résultat. Un survol des lieux par hélicoptère n'a pas davantage rapporté les résultats escomptés. Enfin, l'équipe de plongeurs devra attendre quelques jours avant d'effectuer des recherches parce que l'eau est présentement trop trouble pour y voir quelque chose en raison d'un éboulement survenu plus en amont sur la rive.

Les enquêteurs demandent aux personnes qui auraient des renseignements sur les déplacements de l'homme disparu pendant l'après-midi de communiquer avec le poste (418) 840-1130.

Voitures de police encore chaussées de pneus d'hiver

■ Quelque 50 de la centaine d'automobiles de patrouille de la Sûreté municipale de Québec seraient encore chaussées de pneus d'hiver, près de quatre mois après la fin de la saison hivernale. La situation est dénoncée par la Fraternité des policiers de Québec, qui s'est fait répondre par la Ville, semble-t-il, que le problème relevait de difficultés d'entreposage et d'inventaire. Le président de la Fraternité, Bernard Lebrun, fait valoir que la performance des pneus d'hiver en été est moindre et la consommation de carburant est plus élevée. Des ennuis de maniabilité et de distance de freinage ont été relevés.

Le cadavre d'une victime d'accident retrouvé flottant

■ VICTORLAVILLE — Le cadavre de la victime d'un accident survenu la semaine dernière à Daveluyville, dans les Bois-Francis, a été localisé hier matin, flottant sur les eaux de la rivière Bécancour. Il se trouvait près du lieu où a été découvert le véhicule par un passant. Selon la SQ, l'accident s'est produit dans la nuit de jeudi à vendredi. (PC)

LA PLUS GRANDE LIQUIDATION de l'histoire de la vie !

<p>SALOMON ROSSIGNOL Lot de bottes de ski</p> <p>à partir de : 99 99\$</p>	<p>ROSSIGNOL Ski Cobra X avec fixation Axiom 90</p> <p>299 99\$</p>	<p>ATOMIC Ski C9 avec fixation Device</p> <p>449 99\$</p>
<p>Polar Khumbu</p> <p>119 99\$</p>	<p>Marmot Sac de couchage Mavericks</p> <p>159 99\$</p>	<p>The North Face Sac à dos Badland 60/75</p> <p>199 99\$</p>
<p>SIMS Bottes de snow rc 400</p> <p>79 99\$</p>	<p>Vans Bottes de snow Mantra homme / femme</p> <p>119 99\$</p>	<p>perception Kayak de lac Sparky 9.5</p> <p>399 99\$</p>

Lot de tentes Vaude, 2 / 3 places à partir de : **189 99\$**

* photos à titre indicatif seulement, quantités limitées

La Vie Sportive est maintenant ouvert : lundi au mercredi 9 h à 19 h, jeudi et vendredi 9 h à 21 h, samedi 9 h à 17 h, dimanche 11 h à 17 h

600 Bouvier, Québec
www.viesportive.com | 418.623.8368

NIRVANISME

LOCATION À PARTIR DE **379\$ / MOIS***

FINANCEMENT DE **2,8%** À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION

CAPITALE NISSAN

RECEVEZ **500\$ D'ESSENCE GRATUITE**

SENTRA 2004

LOCATION À PARTIR DE **179\$ / MOIS***

1 VERSEMENT PAYÉ PAR NISSAN!™

0\$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ À LA LOCATION

0\$ COMPTANT INITIAL

Financement de 1,8% à l'achat jusqu'à 36 mois**

* Tous nos véhicules d'occasion peuvent être vus sur www.capitalnissan.com

125, rue Marais, Vanier Tél.: 681-0011

NOUS PAYONS LE MAXIMUM POUR VOTRE VÉHICULE D'ÉCHANGE

NISSAN

PROSTITUTION

Une loi hypocrite et dangereuse pour la santé publique, juge l'AMC

MATHILDE GOANEC
MGoanec@lesoleil.com

■ L'Association médicale canadienne (AMC) demande au gouvernement fédéral d'abroger l'actuelle Loi sur la prostitution, qu'elle juge hypocrite et à risque pour la santé publique.

Selon le code criminel, la prostitution n'est pas interdite. Ce qui l'est en revanche, c'est de communiquer dans le but d'acheter ou de vendre des services sexuels dans un endroit public.

Selon l'AMC, ce paradoxe juridique « favorise le client et met en danger les jeunes filles qui, dans la rue, doivent se battre à la fois contre la police et les clients ».

Elles sont souvent contraintes notamment à négocier très rapidement avec le client potentiel, souvent en montant dans son véhicule, ce qui augmente le risque de violence, et ne favorise pas la protection sanitaire de base, comme l'usage du préservatif. Cette clandestinité forcée n'inciterait pas non plus les prostituées à porter plainte pour violence ou vols, qui font légion.

Marie-Andrée Bertrand est professeur émérite de criminologie à l'Université de Montréal. Elle approuve la position de l'AMC en qualifiant de « ridicule cette loi qui ne protège pas grand-monde ». « Beaucoup de gens dans le monde rient de nous car le chemin qu'a pris le Canada est le plus infect : il interdit sans interdire », commente-t-elle.

Elle nuance pourtant les propos de l'AMC en rappelant que, selon les statistiques canadiennes de 2003, il y a eu autant d'arrestations du côté des clients que de celui des prostituées. « Mais il est vrai que souvent, elles ne peuvent pas payer les amendes et se retrouvent donc en prison. Mais en cas de violence, une fille qui fait un rapport qui

tient debout sur un client douteux peut parfaitement être entendue par la police. » Ceci dit, les jeunes femmes seraient malgré tout plus vulnérables car, bien souvent, elles doivent mentionner un prix et faire du racolage, signe ostentatoire de sollicitation.

Marie-Andrée Bertrand souligne aussi que le Québec diffère du reste du Canada. « En général, l'attitude des clients est plus ouverte, et les policiers, plus compréhensifs. Dans les provinces de l'Ouest, le trafic est très souterrain. C'est la clandestinité qui est terrible et qui génère de la violence. »

Travailler caché, avoir le droit de le faire, mais pas de le dire... Les jeunes Québécois, hommes et femmes, qui offrent un service sexuel, sont au cœur de cette ambivalence gouvernementale. Le Conseil permanent de la jeunesse du Québec (CPJ) fait état, lui aussi, de ce problème, dans un avis rendu public en avril 2004, intitulé *Prostitution de rue*.

« Les jeunes que nous avons rencontrés lors de notre travail nous disaient :

« Mais crisse, si c'est légal, pourquoi je ne peux pas le faire ? », raconte Lorraine Fournier, agente de recherche. Eux-mêmes voulaient qu'on aborde le sujet de façon honnête. Être présentés comme des criminels ne les aide pas. Ça rend le contact avec les travailleurs sociaux et de la santé plus difficile, car les jeunes se méfient de ceux qui les abordent. » D'où très souvent des personnes qui restent désemparées et seules lorsque survient la toxicomanie ou les MTS.

Le CPJ souhaite, comme l'AMC, que ce secteur soit totalement décriminalisé, « pour éviter le harcèlement policier, la prison et les risques pour la santé », complète Lorraine Fournier. Elle cite en exemple les Pays-Bas, l'Australie et la Suède, qui ont légalisé la prostitution.

« C'est une loi bâtarde, c'est sûr, ajoute Marie-Andrée Bertrand. Il y a deux formules de rechange : la première, comme en France, consiste à réglementer le commerce sexuel, en imposant les revenus des travailleurs du sexe. C'est une initiative qui a eu un certain succès.

La deuxième position, comme en Hollande, est de légaliser et de restreindre l'activité dans une partie de la ville, en établissant des normes et des garanties sanitaires. Mais le problème, c'est que cela n'empêche pas un commerce parallèle de se développer. »

La France, que la criminologue prend en modèle, est, depuis peu, revenue à une criminalisation partielle. Depuis janvier 2003, le racolage passif est un délit, ce qui a eu comme conséquence de replonger les prostituées dans la clandestinité. Un changement décrié par le milieu associatif qui défend leurs droits.

Le porte-parole du ministère de la Justice à Ottawa, joint au téléphone par LE SOLEIL, a affirmé qu'aucun changement de la loi n'était à l'ordre du jour. Il a soutenu que la législation actuelle, qui punit la communication plus que l'échange sexuel contre de l'argent, permettait de sanctionner à la fois la prostituée et le client, chose impossible avant 1985, date de l'amendement.

SOMMET DES AMÉRIQUES

Les deux derniers accusés reçoivent l'absolution

Une vingtaine de prévenus demeurent introuvables

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

Les deux derniers contrevenants arrêtés lors du Sommet des Amériques que les policiers étaient en mesure de retrouver ont plaidé coupable, hier, et ils ont obtenu une absolution.

Près de 300 dossiers avaient été ouverts en chambre criminelle à la suite des manifestations survenues en avril 2001 à l'occasion du Sommet. Une vingtaine d'accusés demeurent toujours introuvables et leurs dossiers resteront en suspens.

Dans un premier temps, hier, Tian White, de Brampton, en Ontario, a obtenu une absolution inconditionnelle, le juge André Perreault tenant compte du fait que l'individu de 22 ans avait déjà fait un don de 200 \$ au Centre d'aide aux victimes d'actes criminels. Auparavant, White a plaidé coupable à des accusations d'entrave au travail des policiers et de possession de deux grammes de marijuana.

Vers 23 h, le 20 avril 2001, l'accusé se trouvait parmi un groupe d'individus assis sur un banc au coin des rues René-Lévesque et de l'Amérique française. Lorsque les policiers se sont avancés vers un groupe de manifestants, White a refusé d'obtempérer à l'ordre de quitter les lieux. Le juge Perreault a entériné la suggestion conjointe d'absolution que lui faisaient le procureur de la Couronne, M^e Michel Grenier, et l'avocat de l'accusé, M^e Denis Poitras.

Le second accusé, John Jennings Corker, de Hudson, a aussi plaidé coupable à une accusation d'entrave au travail des policiers. Dans son cas, l'incident s'est produit vers 13 h, le 21 avril 2001, au coin de la rue Richelieu et de la côte d'Abraham. L'individu a tenté de traverser un rang de policiers repoussant des manifestants.

Dans ce cas, le juge Perreault a opté pour une absolution conditionnelle car Corker n'a pas été en mesure de verser un don de 150 \$ au CAVAC. Toutefois, d'expliquer M^e Poitras, l'individu de 29 ans avait signé une autorisation pour qu'on prélève 150 \$ sur le dépôt de 200 \$ qu'il avait fait lors de sa mise en liberté provisoire.



ARCHIVES LE SOLEIL
300 dossiers avaient été ouverts en chambre criminelle après les manifestations d'avril 2001.



La Vente maintenant ou jamais. Des réductions de 60 % à 70 %.*

Ne ratez pas ce solde qui débute dès aujourd'hui.

Voici l'occasion inespérée d'épargner de 60 % à 70 % sur le prix courant d'une sélection de modes et d'accessoires pour hommes et pour femmes ainsi que d'articles pour la maison.

*Cette offre exclut les produits de beauté, les fragrances, la boutique Tiffany ainsi que d'autres rayons sélectionnés. Aucun rajustement de prix sur les achats antérieurs. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à un conseiller à la vente.

HOLT RENFREW

QUÉBEC : PLACE SAINTE-FOY (418) 656-6783 WWW.HOLTRENFREW.COM

QUALITÉ DE L'EAU Des arnaqueurs proposent des analyses inutiles

Les citoyens qui reçoivent la visite de firmes proposant d'analyser l'eau de leur robinet devront être vigilants. Certains entrepreneurs perçoivent des sommes faramineuses pour des traitements inutiles, a fait savoir la Ville de Québec, hier. « Ce sont des gens qui font des tests gratuitement et qui disent découvrir toutes sortes de problèmes, explique le porte-parole de la Ville, Benoît Jobidon. Ils proposent ensuite d'installer des systèmes de traitement très complexes et très coûteux. » L'eau qui coule des robinets est d'excellente qualité et respecte toutes les normes du ministère de l'Environnement, affirme le directeur de la division des laboratoires à la Ville, François Proulx. En cas de situation problématique, la Ville sonnera l'alarme. « Traiter l'eau de l'aqueduc est déjà superflu, mais il arrive que les gens soient incommodés par un léger arrière-goût de chlore, explique le chimiste de formation. Si c'est le cas, ils ne devraient jamais payer plus de 500 \$ pour corriger le problème. » M.C.

SPÉCIAL DE LA SEMAINE
VALIDE DU 19 AU 25 JUILLET 2004

SEULEMENT
150\$
50\$ DE RÉBAIS

LITERIE
5 morceaux
CL70 jungle
sku 1020024
rég. 2005

CLÉMENT
tél. : (418) 623-0531 ou info@clement.qc.ca

Panache
RESTAURANT

La CUISINE QUÉBÉCOISE revisitée dès 18 heures tous les soirs.

ouverture
jeudi 22 juillet
18H 00

AUBERGE
SAINT-ANTOINE
PANACHE LE RESTO DE L'AUBERGE SAINT-ANTOINE
10, RUE SAINT-ANTOINE, VIEUX-PORT DE QUÉBEC (QUÉBEC) G1K 4G9
T. 418.692.1022 • 1.888.692.2211
WWW.SAINT-ANTOINE.COM

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

Capitaine à 12 ans, grâce à Rêves d'enfants

Le prochain cadeau de Marc-Philippe Aubuchon sera peut-être John Elway

VALÉRIE GAUDREAU
VGaudreau@lesoleil.com

■ Marc-Philippe Aubuchon, 12 ans, caresse un rêve depuis longtemps : rencontrer John Elway, l'ancien quart-arrière des Broncos de Denver. Mais en attendant de le réaliser, le garçon atteint de leucémie a joyeusement troqué la casquette de son équipe de football préférée pour rien de moins que celle de capitaine du *NCSM Kingston*.

Grâce à la Fondation canadienne Rêves d'enfants, Marc-Philippe est ainsi devenu capitaine d'un jour de l'imposant navire de défense de 55 mètres. Une première pour la Réserve navale et, il va sans dire, une première aussi pour le garçon du quartier Montcalm.

« Mon vrai rêve, c'est de rencontrer John Elway, mais je suis très content parce que j'aime aussi l'armée », dit le garçon qui, le grand sourire aux lèvres, semble en pleine forme. « *Top shape* », comme il le dit lui-même.

Pourtant, le 3 mai 2003, le verdict était tout autre : Marc-Philippe a appris qu'il était atteint de leucémie. Aujourd'hui, il mord dans la vie. « Là, il va mieux, raconte sa mère, Céline Harvey. L'été passé, il n'aurait pas été capable

d'en parler comme ça. Mais tu finis par t'habituer au rituel des traitements et des médicaments. »

À quelques pas du navire, sur le quai 21, elle était visiblement fière de voir son fils unique s'enthousiasmer devant le privilège et l'avalanche de cadeaux offerts par la Réserve navale. « C'est tellement important pour le support moral », dit-elle.

Un support que le garçon retrouve aussi dans le sport. Son préféré? Le football, évidemment! D'ailleurs, Marc-Philippe est non seulement un grand fan des Broncos de Denver, mais aussi du Rouge et Or de l'Université Laval, confirme son père, André Aubuchon, qui a assisté avec lui à leur victoire de la coupe Vanier à Toronto, l'an dernier.

DE QUÉBEC À LISLE-AUX-COUDRES

Hier, Marc-Philippe a donc partagé les commandes avec la capitaine Marta Mulkins pour un périple de quatre heures entre Québec et l'Isle-aux-Coudres, où réside d'ailleurs son grand-père, ex-capitaine lui-même. « Il y avait un vrai comité d'accueil », expliquait en fin de journée l'officier des affaires publiques de la Réserve navale, Peggy Thériault. « On a eu beaucoup de fun et il était tellement heureux. »

Après avoir fait ses adieux à Marc-Philippe à l'Isle-aux-Coudres, le *Kingston* et son équipage de 44 personnes a continué sa route vers Halifax, laissant derrière un petit capitaine qui aura sûrement de belles aventures à raconter.



Marta Mulkins, la vraie capitaine du «NCSM Kingston» (à droite), en a volontiers cédé les commandes, hier, au jeune Marc-Philippe Aubuchon.

La distance n'a plus d'importance

Le 9-1-1 de Lévis dessert 325 000 personnes de 66 municipalités différentes

MARC SAINT-PIERRE
MSPIerre@lesoleil.com

Au Centre d'urgence 9-1-1, chemin du Sault, dans le quartier Saint-Romuald à Lévis, Nicole Rodrigue, préposée au traitement des appels, est une marathonnienne du téléphone. Ses collègues et elle répondent à 500 ou 600 appels à l'aide par jour.

Ce sont deux véhicules qui se sont frappés à une intersection importante, c'est un couple qui se prend aux cheveux et qui émeut le voisinage, c'est un octogénaire qui vient d'être terrassé par un infarctus, c'est une friteuse oubliée sur la cuisinière et qui prend feu. Illico, en 30 ou 40 secondes, un répartiteur de l'équipe 9-1-1 lévisienne se fait prestidigitateur de bases de données et pianote sur ses claviers un relais avec la police, le service des incendies, les ambulances.

Mais ce début d'incendie sur la cuisinière qui, par exemple, requiert une intervention immédiate des pompiers, ne sévit pas nécessairement dans la rue Guénette, dans le Vieux-Lévis, ou rue de la Rotonde, à Charny. L'appel peut très bien provenir de Rivière-du-Loup, de Donnacona, du Témiscouata, Ou de Salaberry-de-Valleyfield.

« Le Centre d'urgence 9-1-1 de Lévis protège 325 000 personnes, dans 66 municipalités réparties dans neuf MRC », indique le directeur du Service de la sécurité publique de Lévis, Jean-François Roy, au SOLEIL.

« Ces années-ci, un appel téléphonique effectué d'un endroit situé à des centaines de kilomètres l'est tout aussi sûrement que s'il venait de l'autre côté de la rue. Les technologies de la communication ne s'embarrassent plus des distances, les équipements informatiques de notre Centre d'urgence non plus », ajoute-t-il.

TENDANCE

Il n'y a rien d'incongru à ce que Lévis prête son 9-1-1 à d'autres municipalités, ce qui en ferait le cinquième ou sixième centre d'urgence pour la population totale desservie. C'est un état de fait bien actuel que des grandes villes

offrent le service, moyennant rétribution bien sûr, aux municipalités qui n'auraient pas les moyens de s'équiper de leur propre filet de sécurité.

C'était d'ailleurs prévisible dès le départ, il y a environ 20 ans, quand est né le 9-1-1 du développement des réseaux de Bell et de Québec Téléphone. Dans le même temps, des lois successives des gouvernements ayant trait à la sécurité publique ont exigé que le service soit disponible partout. Et déjà en son temps, au milieu des années 90, la Régie de police de Chaudière-Etchemin, dont le territoire équivalait à l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est de la grande ville actuelle, a par exemple desservi jusqu'à 80 municipalités.

« Une petite centrale 9-1-1 coûte au bas mot 1 million \$ à installer en équipements, en logiciels, en formation de personnel. Ce sont des coûts très importants. L'analyse avantages-coûts est facile à faire pour les petites municipalités et leurs corps policiers, observe le chef Roy.

« C'est une relation gagnant-gagnant », estime-t-il, notant que la municipalité cliente fait des économies et hérite en prime d'un service qui a fait ses preuves. Pour Lévis et ses contribuables, le gain se matérialise au chapitre des économies d'échelle.

PAS AUTOSUFFISANTE

Mais il serait illusoire de croire que le service d'urgence puisse en arriver à être autosuffisant financièrement. « Les exigences du 9-1-1, c'est du personnel en place 24 heures sur 24, 365 jours par année. Pour asseoir un répartiteur en tout temps, à l'année, devant son ordinateur, pour un seul poste, il faut cinq ou six personnes. À Lévis, l'équipe des préposés au traitement des appels compte 21 permanents et 12 temporaires », précise le directeur de la Sécurité publique de Lévis, faisant état d'un budget d'exploitation de l'ordre de 1,5 million \$.

Mais ça roule. Il y a pour l'heure des pourparlers avec d'autres municipalités, en l'occurrence Thetford Mines, Bromont et Memphrémagog.

EN BREF

Chute fatale à Lévis

■ Un homme de 49 ans, de Lévis, est décédé après être tombé tête première du haut d'un escalier, au parc Sainte-Marie de Lévis, samedi vers 20 h 45. L'alcool serait en cause dans cette chute fatale, survenue alors qu'un tournoi de balle-molle amical se déroulait dans le parc. Selon le Service de police de Lévis, le quadragénaire gravissait l'escalier pour se rendre au casse-croûte, quand il a perdu l'équilibre et a chuté. La victime respirait toujours à l'arrivée des premiers secours. Son décès a été constaté quelques heures plus tard à l'hôpital. Une enquête est en cours afin de déterminer la cause exacte du drame. L'organisateur du tournoi de balle molle dit ne pas avoir été témoin de l'accident et n'a pas voulu commenter. P.C.I.

Ados recherchés

■ Le Service de police de Québec est à la recherche de Marie-Soleil Pagé,



Marie-Soleil Pagé



Mélanie Bouchard

16 ans, en fugue depuis le 30 mai. La jeune fille mesure 1 m 68 (5 pi, 6 po), pèse 62 kg (138 livres), a les yeux bruns et les cheveux noirs. Aucun indice n'a pu être obtenu depuis sa disparition. Est aussi recherchée par la police de Québec Mélanie Bouchard, 16 ans. En fugue depuis le 12 juin, on ne sait rien non plus des lieux où elle pourrait se trouver. Elle a les yeux verts, les cheveux noirs et un *piercing* au sourcil gauche. Elle mesure 1 m 52 (5 pi) et pèse 52 kg (116 livres). La population est invitée à communiquer de façon confidentielle toute information relative à ces deux personnes en appelant au 641-AGIR ou au 9-1-1 pour une intervention immédiate. On peut aussi le faire en consultant la section Service de police du site www.ville.quebec.qc.ca.

Appui refusé à CHOI

L'Association canadienne des radiodiffuseurs s'abstient de prendre position

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

■ Pressée par le propriétaire de Genex Communication, Patrice Demers, de se prononcer dans l'épineux dossier du retrait de la licence de CHOI FM, l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a finalement choisi de s'en tenir à sa position de départ, soit celle de ne pas en avoir.

M. Demers avait envoyé hier au président de l'ACR, Glenn O'Farrell, une lettre dans laquelle il dénonçait l'inertie de l'Association, qu'il sommat de se positionner dans les 48 heures. La réponse ne s'est pas fait attendre.



« À quoi sert l'ACR? » demande Patrice Demers

Dans un communiqué laconique, M. O'Farrell a fait savoir que son organisation ne se lancerait pas dans la mêlée. « Historiquement, l'ACR s'est abstenue de prendre position, de façon à conserver une position neutre sur les enjeux où ses membres ont adopté des positions opposées », peut-on lire. Pierre Pontbriand, vice-président aux communications, précise que cette divergence d'opinions entre les membres s'illustre entre autres par l'intervention du groupe Cogeco contre CHOI aux audiences du CRTC.

Par ailleurs, le président dit regretter que « les circonstances étaient telles que le CRTC en est arrivé à la conclusion que la seule option était de révoquer une licence de radiodiffusion ». M. O'Farrell a refusé d'accorder une entrevue à la suite de la publication du communiqué.

M. Demers s'est dit surpris de cette réplique de l'ACR. Selon lui, l'organis-

me doit se prononcer, que ce soit en faveur ou en défaveur de CHOI. « À quoi sert l'ACR sinon? », s'interroge-t-il. Pour lui, il s'agit d'une décision historique, et le devoir de réserve et de neutralité ne s'applique plus.

Le président de Genex est déçu de ce

La station organisera jeudi une marche de protestation jusqu'au Vieux-Port de Québec

revers. L'appui de l'ACR lui aurait donné des munitions pour continuer la bataille. « Ils sont des experts des luttes contre le CRTC. Ils ont les infrastructures, les ressources, l'expérience. Plusieurs choses que nous n'avons pas en tant que petite entreprise », a-t-il déploré.

Genex a donc choisi de retirer ses billes et de quitter l'Association en signe de protestation. « Nous ne resterons pas membre d'une organisation qui ne nous aide pas. » Il entend maintenant consacrer ses énergies au dépôt de l'appel en Cour fédérale, qui devrait avoir lieu mercredi prochain, si tout se passe comme prévu.

D'autre part, la direction de CHOI est à organiser une marche de protestation. Jeudi, les animateurs de la station vont défiler, bâillonnés, de l'Université Laval jusqu'à l'Agora du Vieux-Port. Il se peut aussi que la diffusion soit suspendue pendant deux heures.

DEMAIN DANS LE SOLEIL

Dans les pages Actualités

Prochain
ministre régional ?



Paul Martin remanie son cabinet aujourd'hui. Les attentes sont très élevées en Ontario, alors que plusieurs régions du Québec s'inquiètent. C'est le cas à Québec, en raison de la défaite de la ministre responsable des dossiers régionaux, Hélène Chalifour Scherrer.

Découverte d'un gène responsable de la mort subite du nourrisson

■ WASHINGTON (AFP) — Des chercheurs américains ont identifié un gène responsable d'une forme primaire du syndrome de la mort subite du nourrisson, qui provoque chaque année le décès de 3000 bébés aux États-Unis, selon une étude à paraître aujourd'hui dans le compte rendu de l'Académie nationale des sciences (PNAS).

« C'est une des premières sous-classifications génétiques du syndrome de la mort subite du nourrisson », affirme dans cette étude le chef de l'équipe de chercheurs, le Dr Dietrich Stephan, du Translational Genomics Research Institute (TGen) à Phoenix, Arizona. « Cela va permettre de donner aux parents des réponses aux morts subites

des nourrissons, en reconnaissant une prédisposition et en permettant de sauver un certain nombre de ces bébés », ajoute-t-il.

La mort subite du nourrisson est un terme utilisé pour parler des bébés qui meurent soudainement de manière inexplicable avant leur premier anniversaire. Les chercheurs ont identifié une nouvelle forme qu'ils ont appelée « la mort subite du nourrisson avec dysgénésie des testicules » (SIDDT, sigle en anglais).

Les scientifiques ont examiné les cas de victimes de SIDDT dans une petite communauté rurale de Pennsylvanie. Sur deux générations, neuf familles de cette communauté ont perdu 21 enfants victimes de ce syndrome.

Tous les enfants victimes de SIDDT sont morts avant l'âge de 12 mois d'un brutal arrêt cardiaque et respiratoire. Bien que nombre d'entre eux aient subi des examens dans des grands cen-

tres médicaux, aucune anomalie n'avait été trouvée.

LE CHROMOSOME EN CAUSE

Les garçons victimes de SIDDT couraient le risque d'avoir des testicules sous-développés. Les filles apparaissaient normales et avaient des hormones femelles normales dans leur sang et leur urine. Malgré ces différences, ces bébés, garçons et filles, sont morts soudainement au même âge.

Les chercheurs ont analysé l'ADN de quatre de ces enfants avec celui de leurs parents, leurs frères et sœurs et les membres de leur famille élargie. Ils ont localisé l'endroit des troubles dans une région sur le chromosome 6.

Selon eux, un gène appelé TSPYL qui est exprimé à la fois dans le tronc cérébral et les testicules pourrait être responsable de la mort subite de ces en-

fants. Le séquençage ADN de ce gène chez les quatre enfants a montré une grave altération. Tous les enfants affectés avaient deux copies anormales de ce gène TSPYL et tous leurs parents étaient porteurs de cette altération.

Bien que plusieurs autres gènes sont connus pour être associés à la mort subite du nourrisson, il s'agit du premier gène identifié qui entraîne une forme primaire de ce syndrome.

Selon les chercheurs, le SIDDT est une nouvelle maladie qui n'a jamais été décrite avant. L'altération dans le gène TSPYL peut affecter le système neurologique et causer une mort subite et, chez les garçons, peut affecter le système reproductif.

3000 bébés en meurent chaque année aux É.-U.

Des citoyens forcent Winnipeg à interrompre la guerre aux insectes

WINNIPEG (PC) — La guerre contre les moustiques a été suspendue temporairement dimanche, à Winnipeg, après que des manifestants aient réussi à empêcher les camions brumiseurs d'insecticide de se rendre sur les lieux d'opération.

Dans un communiqué, les autorités municipales expliquent que l'épandage de malathion a été suspendu pour permettre aux responsables de discuter « des questions de santé et de sécurité à l'égard des citoyens et des employés de la ville ».

Le communiqué précise que les responsables de la santé de la ville et de la province vont surveiller conjointement la propagation du virus du Nil occidental, transmis par un moustique, le Culex tarsalis, dont les larves atteignent actuellement leur stade adulte.

Samedi soir, une vingtaine de manifestants

opposés à la brumisation de malathion dans les divers secteurs de la ville ont empêché les camions de quitter le garage municipal. La police a été appelée sur les lieux mais personne n'a été arrêté.

Les opposants à l'épandage soutiennent que le malathion ne peut jamais détruire toutes les larves de moustiques et représentent un danger pour la santé humaine.

L'opposition à l'épandage de malathion n'est cependant pas universelle.

« Il y a beaucoup de gens qui veulent une réduction du nombre de moustiques, affirme la conseillère Jenny Gerbasi. Même si certains croient que le malathion est inefficace, nous n'avons pas autre chose. Le virus du Nil occidental se fait de plus en plus menaçant et si les choses empirent, la province ordonnera à la Ville de reprendre les épandages. »

CAMPAGNE ANTITABAC De gros mensonges racontés aux jeunes Suédois

■ STOCKHOLM — Une organisation non gouvernementale suédoise a couvert hier les murs de Stockholm d'affiches prétendant que le tabac affecte la taille du pénis ou que les filtres de cigarettes sont bourrés d'excréments de souris, et ce, afin d'enlever aux enfants l'envie de fumer. « Nous voulions attirer l'attention sur la façon dont l'industrie du tabac promeut toujours ses produits, par des mensonges », a expliqué à l'AFP Anne-Therese Enarsson, qui dirige l'organisation *A Non Smoking Generation* (Une génération non-fumeuse). « Nos mensonges sont si exagérés que nous espérons qu'ils interpellent les gens et que, du coup, ils viendront dans notre site internet pour découvrir la vérité », a-t-elle ajouté. Sur les autres affiches qui couvriront murs et aribus pendant 15 jours, on apprend que la tabagie passive tue les oiseaux et que les filles se mettent généralement à fumer parce qu'elles sont stupides. « C'est une campagne très importante, car c'est le temps des vacances d'été, et parce que de nombreux gamins commencent à fumer l'été. Nous espérons que cela les fera réfléchir à deux fois », a souligné M^{me} Enarsson. *A Non Smoking Generation* estime « très faibles » les risques de procès que pourraient lui tenter les cigarettiers, selon sa présidente. « La Suède a une bonne Constitution, qui garantit la liberté de la presse. (AFP) »

Notre monde a soif de justice

Merci de donner.

 **Développement et Paix**

1-888-234-8533
www.dev.org

Vente printemps-été

40% à 70%

sur toute notre collection*

Selection robes, pantalons, cardigans et autres à 70%

Nouvelle Collection Christ Superbes manteaux en agneau

Tailles 6 à 20 ans Toutes taxes incluses

*Vente finale Description sur accessoires et nouveautés

FERMÉ LE DIMANCHE

 **LUCETTE LA MONTAGNE**
boutique

828, avenue Myrand, Sainte-Foy
681-0249

Service à domicile personnalisé offert gratuitement


TECHNIQUEMENT AVANCÉ, INVARIABLEMENT LEXUS.

Un moteur V6 aussi puissant que certains V8. Une commande individuelle de contrôle de la température. Des capteurs de poids qui désactivent les coussins gonflables pour les jeunes enfants. Des coussins gonflables latéraux surdimensionnés. Impressionnant, n'est-ce pas ? Imaginez maintenant le petit « L » chromé trônant fièrement sur la calandre et vous savez que vous êtes en présence de l'un des VUS les plus respectés de l'industrie. Le Lexus RX 330. Composez le 1 800 26-LEXUS pour rejoindre dès aujourd'hui le concessionnaire Lexus le plus près de chez vous.

LE RX 330 2004

À PARTIR DE
49 900 \$*

À LA CONQUÊTE DE LA PERFECTION

 **LEXUS**

RX330



*Prix de détail suggéré du fabricant pour le RX330 2004 (MS31P). Les prix peuvent varier en fonction de l'équipement et des taxes provinciales.

lexus.ca

AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Travailler plus... pour respirer davantage

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ Ingénieur au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Donald Lemelin avait besoin de temps pour souffler un peu. Pour des raisons financières, il n'était pas intéressé par le programme gouvernemental lui permettant de réduire sa semaine de travail de cinq à quatre jours.

« Ça ne m'intéressait pas de baisser de salaire », a-t-il confié au SOLEIL.

Lorsque le MAPAQ a décidé — il y a un peu plus de deux ans — d'innover dans la fonction publique en proposant à ses 2230 employés une mesure d'aménagement du temps de travail sans réduction salariale, M. Lemelin a alors sauté sur l'occasion.

À l'instar de 150 autres syndiqués du ministère, il a choisi d'allonger d'un peu plus de 45 minutes par jour sa présence au boulot afin d'obtenir une journée de congé à la fin de chaque période de deux semaines.

Dans l'administration publique québécoise, la semaine de travail est de 35 heures — sept heures par jour — pour la majorité des salariés syndiqués.

Ainsi, pour avoir congé un vendredi sur deux, Donald Lemelin besogne 70 heures pendant neuf jours à raison de sept heures et trois quarts à huit heures par jour.

« Pour des raisons de santé et de sécurité, nous imposons un plafond de huit heures et 45 minutes par jour aux participants à la mesure ne prévoyant pas une réduction des heures de travail », a fait remarquer Léo Van Den Broeck, directeur des ressources humaines au MAPAQ. « Travailler huit heures par jour, c'est quand même considérable. »

Mère d'enfants d'âge scolaire, une technicienne du MAPAQ — qui tient à préserver son anonymat — a raconté au SOLEIL qu'une journée de travail de huit heures, c'est trop pour elle.

« Il y a les devoirs et les leçons à faire, le repas à préparer. Ça m'obligerait, le matin, à partir très tôt et à revenir tard en fin de journée. »

Comme le font actuellement près de 400 employés du MAPAQ, elle a plutôt choisi une formule d'aménagement

du temps de travail comportant une réduction des heures de présence au bureau.

La technicienne travaille 35 heures par semaine, mais elle n'est payée que pour 32 heures. La perte salariale est d'environ 10 %, mais la formule permet à cette employée — qui bénéficie déjà de cinq semaines de vacances — d'accumuler près d'une vingtaine de jours de congé supplémentaires par année.

« J'utilise ces journées pour passer du temps avec mes enfants à l'occasion des congés scolaires. Je me garde également quelques journées, de temps à autre, pour moi », a souligné la technicienne, qui participe à la mesure depuis deux ans.

10 000 FONCTIONNAIRES PARTICIPANTS

Au MAPAQ, il y a près d'un employé sur quatre qui bénéficie d'une mesure d'aménagement du temps de travail avec ou sans réduction de la semaine de travail. Pour l'ensemble de la fonction publique, ils sont près de 10 000 (sur 75 800) à profiter d'un tel programme.

Même les cadres de l'administration publique réclament plus de souplesse dans l'aménagement de leur temps de travail

Pour le moment, seuls le MAPAQ et la Société d'habitation du Québec — depuis le 1^{er} juillet dernier seulement dans ce cas — proposent une formule d'aménagement du temps de travail sans réduction de la semaine de travail. Ailleurs, les fonctionnaires choisissent de travailler 32 ou 28



L'aménagement du temps de travail peut aussi inciter les plus vieux à repousser l'heure de la retraite.

heures par semaine plutôt que 35. Pour Céline Bédard, responsable des relations de travail à la Société d'habitation du Québec, le recours aux diverses formules d'aménagement du temps de travail répond à une volonté exprimée par les comités paritaires d'organisation du travail pour améliorer la qualité de vie du personnel.

À l'approche des négociations pour le renouvellement des conventions collectives, les syndicats font de la conciliation famille-travail l'un de leurs principaux chevaux de bataille. Même les cadres de l'administration publique — qui ne peuvent bénéficier des mêmes mesures que les syndiqués — en font un dossier prioritaire et réclament plus de souplesse dans l'aménagement de leur temps au travail.

ATTIRER LES JEUNES

Dans son plan de gestion des ressources humaines présenté en juin dernier, le Secrétariat du Conseil du trésor mise sur les différentes « possibilités offertes pour concilier les obligations du travail et les exigences d'une vie familiale » pour attirer

les jeunes dans la fonction publique.

« La jeune génération a des besoins différents de ceux de la génération précédente », a souligné Léo Van Den Broeck. « Avec tous les départs à la retraite qui s'en viennent, il va falloir être capable d'attirer les jeunes et veiller à ce qu'ils restent avec nous. »

L'aménagement du temps de travail peut aussi inciter les plus vieux à repousser l'heure de la retraite, a fait remarquer Marc Lyrette, vice-président exécutif et directeur général de l'Association des cadres du gouvernement du Québec, en rappelant que le Secrétariat du Conseil du trésor n'a pas caché ses inquiétudes devant les départs massifs, d'ici 10 ans, de près de 60 % des gestionnaires.

L'expérience au MAPAQ a démontré que tout le monde y trouvait son compte. Les fonctionnaires ont plus de temps pour respirer. Le ministère compte sur des employés plus heureux et les coûts liés à l'absentéisme sont à la baisse.

Et même si l'objectif de la démarche n'est pas de faire des économies, le ministère a réussi à épargner 1,8 million \$ au chapitre de sa masse salariale en 2003-2004.

Les techniciens de Bell prêts à débrayer jeudi

MONTRÉAL (PC) — Les 7000 techniciens de Bell Canada menacent de déclencher la grève dès jeudi, même si les négociations en vue du renouvellement de leur contrat de travail se poursuivent et qu'elles « vont bon train », selon la partie patronale.

La direction de Bell a fait savoir hier, en fin de journée, qu'elle avait reçu un avis de grève de la part du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), qui représente les techniciens de l'entreprise.

Le SCEP entend déclencher une grève générale dès 16 h, jeudi, à moins qu'une entente négociée ne soit conclue d'ici là.

Le 12 juillet, les techniciens avaient rejeté dans une proportion de 62,3 % les dernières offres patronales, après que le comité de négociations eut recommandé le rejet de ces offres.

La convention collective des techniciens est expirée depuis la fin de novembre 2003.

« Nous regrettons que le syndicat ait choisi de donner un avis de grève — d'autant plus que nous sommes encore à la table de négociations », a déclaré par voie de communiqué Ellen Malcolmson, première vice-présidente responsable de l'exploitation chez Bell Canada.

Les parties ont repris les négociations le 15 juillet.

Plusieurs sujets sont en litige, notamment les salaires, le reclassement des employés à temps partiel, la retraite, la réduction du personnel, la sous-traitance ainsi que la durée de la convention collective.

La direction de Bell Canada a rappelé qu'en cas de grève, elle retirera son offre faite le 17 juin, qui comprend entre autres un programme de retraite anticipée volontaire.

L'entreprise dit avoir pris des mesures qui lui permettront de maintenir ses services en cas de grève. Ainsi, plus de 4600 cadres de Bell ont reçu une formation à cet effet.

ÉQUIPÉ POUR ALLER LOIN

« ... sensation de puissance et de style »
— Journal de Québec

PDSF : 15 995 \$**



Modèle EX illustré

PREMIÈRE DE SA CATÉGORIE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ
6 COUSSINS gonflables

Plus de caractéristiques pour plus de plaisir

La SEULE voiture de sa catégorie avec 6 coussins gonflables de série

LA TOUTE NOUVELLE SPECTRA LX 2005 PREMIÈRE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

- Moteur de 2,0 L, DACT • Transmission manuelle à 5 vitesses • AM/FM/CD stéréo • Six haut-parleurs • Banquette arrière rabattable, partagée 60/40 • Roues de 15 po • Système anti-démarrage
- Suspensions avant et arrière indépendantes
- Accessoires extérieurs de couleur assortie

179 \$*

LOCATION À PARTIR DE

FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
PAR MOIS 60 MOIS

0 \$ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ OU 0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT*

Programme **Protection Totale**
5.5.5+

PLUS QU'UNE GARANTIE
GARANTIE PARE-CHOC À PARE-CHOC DE 5 ANS/100 000 KM*
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM
+ CHANGEMENTS D'HUILE ET DE FILTRE À VIE*

KIA

Voyez la toute nouvelle Spectra 2005 à www.kia.ca

VOS CONCESSIONNAIRES KIA DU QUÉBEC

PROGRAMME SPÉCIAL POUR DIPLOMÉS

D'autres options de location et de financement sont offertes. Pour tout renseignement, passez chez un concessionnaire. * Nos programmes de location-bail sont établis, sur approbation du crédit, par Services Financiers de Kia Canada et sont applicables aux modèles présentés : Spectra LX 2005 (ST5415). Durée de location-bail de 60 mois, avec un taux de financement annuel de 1,35 %, et versement initial ou équivalent d'échange de 1 995 \$. Versement du premier mois de 179 \$, plus frais de livraison et destination de 0 \$, et frais d'acquisition de 350 \$ exigibles à la livraison. L'obligation totale de location-bail pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 15 995 \$ et se chiffre respectivement à 12 735 \$, l'option d'achat à la fin de la location-bail est de 4 267,10 \$, taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location-bail est de 20 000 km/an (d'autres forfaits sont offerts) avec un supplément de 0,10 \$ par kilomètre excédentaire. ** PDSF : Spectra LX 2005 à partir de 15 995 \$. Les plaques,immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF du modèle présenté figure ci-dessus. Le prix peut être modifié sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. \$ Un taux de financement à l'achat de 0 % s'applique pour une période maximale de 36 mois. Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 \$, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 277,76 \$ pour une durée de 36 mois, le coût d'emprunt est de 0 \$ pour un engagement de 10 000 \$. L'offre peut varier selon le modèle de véhicule choisi. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. † Le modèle décrit est légèrement différent du modèle illustré. Pour tout renseignement, passez chez votre concessionnaire Kia participant. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation. ‡ L'offre « changements d'huile et de filtre à vie » correspond à un maximum de 3 changements d'huile à moteur et de filtre à huile et au coût de main-d'œuvre relatif par année (12 mois) de propriété. § S'applique au premier acheteur seulement. ¶ La garantie pare-chocs à pare-chocs couvre la plupart des composants du véhicule contre les défauts, dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Visitez www.kia.ca pour plus de détails.

LE MONDE



HÉLÈNE LAUZIER 687-3211

La G.-B. ne croit plus Blair



Une majorité de Britanniques considère toujours que le premier ministre Tony Blair, ici représenté par un pacifiste déguisé en marchand de la mort, a menti à propos de l'Irak, en dépit de la publication la semaine dernière d'un rapport officiel concluant qu'il n'avait pas délibérément trompé ses compatriotes. Selon un sondage rendu public hier, 55% des personnes interrogées par l'institut ICM estiment que Blair a menti et 37% pensent qu'il a dit la vérité. Le PM avait justifié sa décision de lancer son pays en guerre par le danger que posait Saddam Hussein et ses armes de destruction massive introuvables. Hier, M. Blair a promis une plus grande fermeté contre les criminels, en annonçant un plan de cinq ans à ce propos, l'occasion pour lui de recentrer son discours sur la politique intérieure. Les Britanniques devraient commencer à stocker de la nourriture en boîtes et d'autres fournitures dans l'éventualité d'une attaque terroriste, affirme par contre le ministère de l'Intérieur. (AFP et AP)

Journée de 9 morts et de 62 blessés en Irak

■ BAGDAD (d'après AFP) — Les Philippines, dont les derniers soldats ont quitté l'Irak hier soir, attendent désormais la libération de leur otage détenu par des militants islamistes dans le pays, où un nouvel attentat a fait neuf morts et 62 blessés dans la matinée à Bagdad.

Parallèlement, le premier ministre irakien Iyad Allaoui a entamé à Amman une tournée d'une quinzaine de jours dans les pays voisins de l'Irak, avec lesquels il doit notamment discuter de la dette et de la sécurité de son pays.

Les 34 derniers soldats philippins présents en Irak ont quitté leur camp dans la province de Babylone (sud) hier matin et un convoi de six camions est entré au Koweït dans l'après-midi. En fin de journée, ils avaient tous quitté le pays, avec un mois d'avance sur la date prévue.

En rapatriant leurs troupes, une cinquantaine d'hommes, les Philippines entendent obtenir la libération d'un chauffeur philippin, père de huit enfants, que ses ravisseurs menaçaient de décapiter.

Selon une source gouvernementale à Manille, les ravisseurs d'Angelo de la Cruz, 46 ans, seraient prêts à le libérer avant la fin juillet.

Washington, après avoir dans un premier temps vivement critiqué Manille, a minimisé hier la portée du retrait philippin, en le présentant comme une décision technique n'enta-

mant pas la coalition. L'otage égyptien Sayed Mohammad Sayed Al-Gharbaoui a, quant à lui, été libéré.

Par ailleurs, le ministre de la Défense hongrois, Ferenc Juhász, en visite en Irak, a déclaré qu'une prolongation du mandat des troupes hongroises en Irak dépendrait de la situation sécuritaire sur le terrain. Celle-ci reste très difficile.

Hier matin, un camion citerne piégé a explosé près d'un commissariat de Bagdad, faisant neuf morts et 62 blessés, dont 25 atteints grièvement. Peu après, des habitants du quartier de Saydia, dans la banlieue Al-Ilaam du sud de la capitale, ont mis en cause les Américains et scandé des slogans à la gloire du président déchu Saddam Hussein, tandis qu'à l'hôpital Yarmouk, où les victimes étaient transportées, des affrontements ont opposé policiers et proches des victimes.

Toujours à Bagdad, l'un des directeurs généraux du ministère de la Défense irakien, Issam Jassem Kadhem, a été abattu dimanche soir par des inconnus, a annoncé hier un porte-parole du ministère.

Ariel Sharon indésirable en France

■ JÉRUSALEM (AFP et AP) — Les relations franco-israéliennes ont connu hier un nouvel avatar avec l'annonce que le premier ministre d'Israël, Ariel Sharon, « n'était pas le bienvenu » pour l'heure à Paris à la suite de son appel aux juifs de France à immigrer en Israël.

La position française a été transmise oralement par voie diplomatique et n'a pas fait l'objet d'un message écrit du président Jacques Chirac, selon des sources officielles des deux pays.

Selon des sources diplomatiques en France, le chargé d'affaires français en Israël a été reçu au ministère israélien des Affaires étrangères et son homologue israélien à Paris s'est rendu au ministère français des Affaires étrangères.

Une porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a confirmé qu'un tel message avait été communiqué oralement, à Paris.

La France n'examinera une éventuelle visite à domicile d'Ariel Sharon que lorsqu'Israël aura fourni ces « explications » sur l'appel jugé « inacceptable » du premier ministre aux juifs de France à immigrer urgemment en Israël, a déclaré pour sa part hier soir la présidence de la République.

L'appel de M. Sharon aux juifs français pour qu'ils immigrerent en Israël à cause de l'antisémitisme qui, selon lui, les affecte, a suscité l'indignation en France, y compris dans la communauté juive.

M. Sharon a poussé dimanche les juifs de France à venir en Israël « immédiatement » et désigné les musulmans de France comme la source d'un « antisémitisme déchainé », insistant sur le fait que les juifs en France seraient plus menacés que dans d'autres pays.

Des responsables israéliens ont ten-

té par la suite de minimiser les propos de M. Sharon, soulignant qu'il avait rendu hommage à l'action des autorités françaises contre des violences anti-juives.

Le 8 juillet, le président Chirac avait appelé les Français « au sursaut », devant la recrudescence d'actes racistes et antisémites et la justice à traiter ces affaires avec « la plus grande sévérité et la plus grande exemplarité ».

Les actions antisémites ou racistes et xénophobes recensées ont été plus nombreuses entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2004 que durant toute l'année 2003, selon des chiffres du ministère de l'Intérieur annoncés début juillet.

Les organisations juives de France ont très mal accueilli les propos de M. Sharon, qui ont coïncidé avec les commémorations, dimanche, de la rafle à Paris le 16 juillet 1942 de milliers de juifs déportés par la police française de Vichy, dite « rafle du Vel d'Hiv ».

Le Conseil représentatif des institutions juives de France a considéré que le premier ministre israélien allait « mettre de l'huile sur le feu de façon inacceptable ».

Pour le Grand Rabbinat de France, le départ des juifs de France « ne se pose pas ». « Nous sommes une partie de l'âme de ce pays », a souligné un représentant du Grand Rabbin Joseph Sitruk. Un proche de M. Sharon, cité par la télévision, a lui accusé les représentants du judaïsme français de « réagir par crainte », comme « à l'époque de l'affaire Dreyfus ».

Yasser Arafat recule, mais la crise perdure

■ RAMALLAH, Cisjordanie (d'après AFP) — Le leader palestinien Yasser Arafat n'est pas parvenu hier à régler une crise interne d'une gravité sans précédent en nommant un nouveau chef sécuritaire, à la place d'un cousin contesté.

À la suite de manifestations dans la bande de Gaza contre la désignation de son cousin, Moussa Arafat, accusé de corruption, à la tête du service de sécurité générale, le dirigeant palestinien a nommé à sa place le général Abdel Razzak Al-Majajda.

Mais le général Moussa Arafat s'est vu confier le commandement de ce même service pour la bande de Gaza, le seul territoire qui n'est pas sous contrôle israélien.

Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, groupe armé lié au Fatah de Yasser Arafat, mais autonome, ont dénoncé comme « de la poudre aux yeux » ces nominations.

« Notre exigence la plus urgente et la plus importante est que la nomination de Moussa Arafat soit annulée de sorte que cette page noire et amère soit tournée », ont affirmé les Brigades.

Une coalition de mouvements palestiniens, dont le Fatah, a appelé quant à elle hier à des réformes démocratiques pour mettre un terme aux tensions internes dans les territoires.

Le général Al-Majajda a appelé pour sa part les Palestiniens à « éviter à

tout prix la guerre civile » qui, selon lui, ferait le jeu d'Israël.

Le Conseil des ministres palestinien s'est réuni à Ramallah pour une rencontre d'urgence censée résoudre la crise, après que M. Arafat eut refusé la démission que son premier ministre Ahmad Qorei lui a présentée samedi.

À l'issue de cette réunion extraordinaire du cabinet, ce dernier a affirmé que sa lettre de démission était toujours « valable ».

Dans la bande de Gaza, la crise s'est soldée dimanche soir par des échanges de tirs. Dix-huit Palestiniens ont été blessés lors d'accrochages entre une centaine de militants des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa et de civils et des membres du service des renseignements militaires sous le commandement de Moussa Arafat.

Hier matin, des centaines d'hommes vêtus de l'uniforme des renseignements militaires ont défilé dans les rues de Gaza pour soutenir Moussa Arafat. Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa sont constituées de dizaines de groupes armés disséminés en Cisjordanie et dans la bande de Gaza.

ISRAËL
Un juge est abattu

■ JÉRUSALEM — Un juge israélien a été tué hier soir par un homme armé dans un faubourg de Tel Aviv, a-t-on appris auprès de la police. Selon le ministre de la Justice, il s'agit du premier meurtre d'un juge dans l'histoire d'Israël. La victime, Adi Azar, 49 ans, se trouvait dans sa voiture quand elle a été abattue à bout portant par un homme en moto. Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupe proche du Fatah de Yasser Arafat, ont revendiqué le meurtre, mais le ministre de la Justice, Joseph Lapid, a précisé que rien n'indiquait qu'il s'agisse d'une attaque palestinienne. (AP)



Le juge Adi Azar

Halliburton sous enquête pour des contrats en Iran

■ WASHINGTON — Le groupe Halliburton a annoncé hier faire l'objet d'une enquête concernant des activités illégales avec l'Iran, pays soumis à un régime de sanction, par l'intermédiaire d'une filiale enregistrée aux îles Caïman. Cette annonce intervient au moment où Halliburton fait déjà l'objet d'enquêtes pour ses activités en Irak et au Nigeria. « Nous avons une filiale aux îles Caïman pour des opérations en Iran, et d'autres filiales européennes qui manufacturent des produits destinés à l'Iran », a reconnu la vice-présidente du groupe, Margaret Carriere. La législation américaine interdit aux sociétés et ressortissants américains les transactions commerciales et financières avec l'Iran. Mais Margaret Carriere a assuré que le groupe ne contrevenait pas à la loi. « Nous avons terminé une revue en 2003 de nos activités en Iran pendant la période 2002 et 2003 et avons conclu que ces activités étaient tout à fait conformes à la législation sur les sanctions », dit-elle. (AFP)

Et vive la mort !

■ ATLANTA — Un homme accusé d'avoir enlevé, violé et tué sa nièce de deux ans a été exécuté aux États-Unis hier après le rejet par la Cour suprême d'une demande de suspension de l'exécution. Les avocats du condamné à mort avaient demandé que des tests d'ADN soient effectués sur deux cheveux récemment découverts qui auraient pu selon eux innocenter leur client. Par ailleurs, les prix Nobel de la paix Jimmy Carter et Mikhail Gorbatchev se sont joints hier à 48 pays — dont le Canada — et à de multiples organisations américaines pour demander que la peine de mort ne soit plus appliquée aux condamnés mineurs au moment des faits. (AFP)

GRANDE-BRETAGNE

Secret dans le fossé

■ LONDRES — La découverte au bord d'une route de plans confidentiels visant à protéger d'un attentat Heathrow, le principal aéroport de Londres, a relancé hier la crainte d'une menace terroriste jugée très crédible au Royaume-Uni. Les documents contenaient une liste de 62 sites à partir desquels des missiles pourraient être tirés par des terroristes contre des avions. Des photos et des plans établis par la cellule antiterroriste de Scotland Yard figuraient dans le dossier. Le plan, établi en juin et valable jusqu'en décembre, détaillait enfin les horaires de patrouille, le déploiement des tireurs d'élite sur les toits, les fermetures de routes et les itinéraires que des terroristes pourraient emprunter après une attaque. (AFP)

Exit Umberto Bossi

■ ROME — Umberto Bossi, chef de la Ligue du Nord, a décidé hier de quitter le gouvernement de Silvio Berlusconi et son départ témoigne d'un malaise persistant au sein de la coalition au pouvoir en Italie, mais il ne devrait pas entraîner de crise dans l'immédiat.

Bossi, 62 ans, a été victime d'un très grave accident cardiaque, début mars, et il est toujours hospitalisé gardant de sérieuses séquelles après avoir été plongé dans le coma. (AFP)



Umberto Bossi

Africains de l'Est sous perfusion alimentaire

■ NAIROBI (d'après AFP) — Éthiopie, Érythrée, Ouganda et maintenant Kenya : plus de 14 millions d'habitants d'Afrique de l'Est et de la région de la Corne sont désormais sous « perfusion alimentaire », dépendant d'une aide internationale pour survivre.

C'est la conséquence de pluies exceptionnellement faibles, mais aussi de la situation politique dans plusieurs régions, comme la guerre civile dans le nord de l'Ouganda.

La situation alimentaire est devenue particulièrement préoccupante dans deux pays, le Kenya et l'Érythrée. Dans l'ancienne colonie britannique, quelque 3,3 millions de personnes, soit environ 10% de la population, sont menacées par une crise alimentaire provoquée par une grave sécheresse.

En Érythrée, ils sont quelque 1,9 million, soit plus de la moitié de la population du pays (3,3 millions), à

dépendre de l'aide humanitaire en 2004.

Chez le voisin éthiopien, où la pénurie est malheureusement plus récurrente, plus de 7 millions de personnes, sur une population de 67 millions, ne survivent qu'avec l'aide internationale.

La situation est également tendue en Somalie, livrée depuis 1991 à l'anarchie et aux chefs de guerre, ainsi que dans le nord de l'Ouganda, dévasté depuis 1986 par une guerre civile, et où la vie de deux millions d'habitants ne tient qu'au fil de l'aide internationale.

La surprise est venue la semaine dernière du Kenya, pays le plus riche

et le plus stable de la région. Le président Mwai Kibaki est monté personnellement au créneau pour appeler la communauté internationale à l'aide, qualifiant la situation de « désastre national ».

Et si la « petite saison des pluies », en octobre-novembre prochain, est insuffisante, « la pénurie s'aggraverait », 4,3 millions de Kényans auront besoin d'un semestre supplémentaire d'assistance alimentaire », a averti le chef de l'État.

PAYS CORROMPUS

Cet appel à l'aide intervient au moment où les bailleurs de fonds dénoncent une corruption grandissante au sein du pouvoir.

La dernière alerte alimentaire au Kenya avait commencé en mars 2000 et s'était prolongée jusqu'en octobre

2002. À son point culminant, en 2001, on estimait à 4,4 millions le nombre de Kényans qui avaient besoin d'aide alimentaire.

Dans la Corne de l'Afrique également, de nombreux indicateurs passent progressivement au rouge.

En Érythrée, « la malnutrition se poursuit avec des pénuries alimentaires et une hausse de la mortalité infantile dans plusieurs régions du pays », indique le Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF) dans un communiqué en date du 15 juillet.

Cette dégradation intervient sur fond de tensions persistantes entre l'Érythrée et ses voisins éthiopiens et soudanais. En Éthiopie, il y a amélioration, mais l'avenir reste incertain dans ce pays encore traumatisé par la grande famine de 1984-85, qui avait fait près d'un million de morts.

L'EST ET LA CÔTE-NORD

NÉGOCIATIONS DES CONVENTIONS COLLECTIVES CHEZ LES MINIÈRES

2000 travailleurs sont maintenant en grève

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Deux des trois minières de la Côte-Nord sont paralysées. Les 1400 travailleurs de la mine IOC de Sept-Îles et de Labrador City ont débrayé hier matin. Les 600 ouvriers de Mines Wabush sont, pour leur part, en grève générale illimitée depuis le 5 juillet.

Les 1000 mineurs de Labrador City ont rejeté les dernières offres patronales à 99% hier matin. Les 400 employés de Sept-Îles avaient voté, eux aussi quasi unanimement, en faveur du déclenchement de la grève légale, le 29 juin. Les conventions collectives des employés sont échues depuis le 29 février.

50 ANS EN ARRIÈRE

Les pourparlers achoppent notamment sur la sous-traitance et sur l'ancienneté. La compagnie voudrait donner la primauté à la performance. Les postes de travail ne seraient plus accordés en fonction de l'ancienneté, comme c'est le cas depuis le 31 juillet 1954, date du premier chargement de fer au port de Sept-Îles.

La compagnie veut faire disparaître l'ancienneté au profit de la performance

« Il faut avoir la bonne personne, à la bonne place et au bon moment. C'est une première sur la planète, mais nous devons nous ajuster afin d'être compétitifs, la concurrence est féroce sur l'échiquier mondial », déclare

le directeur des communications chez IOC, Michel Fillion.

« Inacceptable », crie le syndicat des Métallos (FTQ). « Certaines demandes de la mine sont trop arbitraires, surtout que l'ancienneté est le cœur d'une convention collective et le facteur déterminant d'une sécurité d'emploi », répond Frank Beaudin, permanent syndical. IOC déplore que les Métallos ne reconnaissent pas les nouvelles réalités du marché global du fer et de l'acier et qu'ils ne s'adaptent pas à la présente situation, jugée difficile par la compagnie, une filiale du géant britannique Rio Tinto.

« Les actionnaires et la direction d'IOC sont très déçus que les Métallos aient pris cette décision très destructive. Durant le processus de négociations, IOC a retiré essentiellement toutes les concessions et, en fait, a offert des augmentations salariales à plusieurs employés en reconnaissance de la flexibilité. Le but premier de cette négociation était d'améliorer la productivité afin de sécuriser notre avenir », affirme M. Fillion.

ATTITUDE DÉCRIÉE

Les Métallos rappellent qu'une hausse constante de la demande du fer est



Les 400 employés syndiqués de l'Iron Ore à Sept-Îles ont voté en faveur du déclenchement d'une grève légale dès le 29 juin.

prévue jusqu'en 2011-2012, principalement parce que les Chinois sont de grands acheteurs. Une situation qui devrait exercer une pression à la hausse sur les prix. Les compagnies du fer ont connu l'an dernier une hausse de 9% des prix de vente.

Le directeur des Métallos pour la région Ontario/Provinces atlantiques, Wayne Fraser, dénonce l'attitude antisyndicale de Rio Tinto. « C'est une attitude qui est contre-productive dans un marché du minerai de fer caractérisé par des prix vigoureux. La demande et le marché pour le minerai de fer atteignant un niveau record, il n'y a aucune excuse pour saboter les négociations en exigeant des concessions injustifiées. »

En 1978 et en 1994, IOC, le plus important producteur de boulettes de minerai de fer au Canada, avait décréé des lock-out qui avaient duré quatre mois.

Chez Mines Wabush, où les employés sont également sans contrat de travail depuis la fin février, les points litigieux sont la flexibilité des emplois, la sous-traitance et les employés temporaires. Actuellement, le salaire moyen chez Mines Wabush et chez IOC est sensiblement le même: environ 24\$ l'heure, pour une semaine de 40 heures.

Quant à la troisième minière, celle de Québec Cartier de Port-Cartier et de Fermont, la convention collective de ses 2200 employés vient à échéance en 2005.

DÉBARDEURS Impasse à Havre-Saint-Pierre

STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

HAVRE-SAINT-PIERRE — Les négociations entre les débardeurs de Havre-Saint-Pierre et leur employeur, le Relais Nordik, s'empêtrent. Les deux parties se renvoient la responsabilité d'une éventuelle fermeture du port.

Dans une longue lettre au syndicat des Métallos (FTQ) qui représente les 12 débardeurs, le directeur général de la compagnie, Robin Kelleher, soutient que les hausses demandées par les syndiqués équivalent à 58% la première année et à 80% sur quatre ans.

« Nous demandons 5% de majoration salariale par année, ce qui augmenterait environ de 15 000\$ la masse salariale. Il n'y a rien d'exagéré pour des travailleurs qui ont accepté un gel de salaire depuis cinq ans. Surtout que le nombre de passagers a augmenté de même que les tonnes de marchandises manutentionnées au port », précise Gilles Ayotte, des Métallos.

Un débardeur au port de Havre-Saint-Pierre gagne 17,45\$ l'heure pour une semaine de moins de 10 heures. Seul le vérificateur-opérateur est permanent. Il touche 14,30\$ l'heure pour une semaine de 35 heures.

Les débardeurs sont sans contrat de travail depuis trois mois.

Erratum

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Dans notre édition d'hier, dans l'article sur le tournage d'un documentaire portant sur Victor-Lévy Beaulieu et son oeuvre, on aurait dû lire que le responsable du projet est M. André Mailly, et non Maillé. Toutes nos excuses. M.L.

PONTIAC LA PASSION DE CONDUIRE

UN APPEL SUFFIT



Revoici le concours « Décrochez votre GM » toujours aussi excitant. Obtenez automatiquement 1 000\$ de crédit et courez la chance de gagner jusqu'à 10 000\$ de réduction. Vous pourriez même DÉCROCHER VOTRE VÉHICULE!

Vous êtes à deux doigts de décrocher votre prix!



2004 Pontiac Sunfire

10 998\$*

à l'achat

CRÉDIT AUTOMATIQUE DE 1 000 \$ INCLUS**

Moteur ECOTEC L4 2.2 L de 140 HP • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Boîte manuelle 5 vitesses Getrag • Suspension tourisme • Pneus 195/70R14 toutes saisons • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Sacs gonflables avant (2) • Phares antibrouillard • Radio AM/FM stéréo • Et bien plus

R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2004 Sunfire (2JB69/F17A) en stock. Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Aucun achat requis. Le concours est ouvert aux résidents du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 31 août 2004. Les prix s'appliquent à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules neufs 2004 achetés et livrés avant le 31 août 2004. Le concours ne s'applique pas aux modèles 2004/2005 de Cadillac, Hummer, Saturn, Saab, Isuzu, camions poids moyens, camionnettes des modèles 2500 HD à cabines régulière, allongée et cabine d'équipe/3500 (camionnettes et châssis-cabine), SSR de Chevrolet et fourgonnettes (passagers, marchandises et coupées). Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix à gagner. L'attribution d'un prix à un participant choisi au hasard est subordonnée à ce qu'il réponde correctement à une question d'habileté mathématique. Une seule participation par personne. Au Québec, tous les participants recevront un crédit d'achat d'une valeur de 1 000 \$ ou gagneront l'un des prix suivants : 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas, incluant les taxes applicables ; 6 crédits d'achat d'une valeur de 10 000 \$; 10 crédits d'achat d'une valeur de 5 000 \$; 21 crédits d'achat d'une valeur de 2 500 \$; 99 crédits d'achat d'une valeur de 2 000 \$; 495 crédits d'achat d'une valeur de 1 500 \$. Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure de leur attribution. Pour les chances de gagner ainsi que tous les autres détails, visitez gmcanada.com. *Le crédit de 1 000 \$ comprend les taxes applicables. **Le crédit de 1 000 \$ est inclus dans les offres de cette publicité et ne peut être jumelé à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.



ÉDITORIAL

Président et Éditeur ANDRÉ PROVENCHER
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditorial JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

Les maux d'Arafat, les mots de Sharon

Où commence et où s'arrête la responsabilité du gouvernement d'Ariel Sharon dans la misère et le désespoir qui sévissent à Gaza et en Cisjordanie? On ne dira jamais assez la responsabilité de l'occupation israélienne dans le chaos frappant les Territoires occupés. On n'a qu'à rappeler que l'armée israélienne y a détruit une bonne partie des infrastructures de sécurité depuis le début de la seconde Intifada, en septembre 2000. Mais cette responsabilité ne peut faire oublier celle, de plus en plus grave et patente, du vieux leader palestinien, Yasser Arafat.



Jean-Marc Salvet

JMSalvet@lesoleil.com

C'est pour avoir tenu des propos semblables que Terje Roed-Larsen, l'envoyé spécial des Nations unies au Proche-Orient, a été déclaré *persona non grata* dans les territoires palestiniens, la semaine dernière. Le diplomate norvégien n'avait pourtant rien fait d'autre que d'exposer au grand jour l'une des deux faces d'une même médaille.

Ce n'est pas parce que les représentants de l'ONU critiquent sévèrement et à bon droit les politiques d'Israël — comme Roed-Larsen l'avait fait en 2002 en qualifiant « d'horreur dépassant l'entendement » l'offensive contre les réfugiés de Jenine — qu'ils ne doivent rien dire des responsabilités de la trop vieille garde palestinienne.

Avant d'être fiché *persona non grata*, Terje Roed-Larsen avait affirmé que le « chaos grandissant dans les territoires palestiniens » et « l'effondrement de l'ordre et de la loi » ne pouvaient pas être uniquement mis sur le compte de l'armée israélienne. Il avait jugé que la quasi détermination de Yasser Arafat à Ramallah ne constituait pas « une excuse pour la passivité ou l'inaction ». Tout cela est vrai. L'émissaire des Nations unies avait aussi jugé beaucoup trop timide le soutien apporté par le chef de l'Autorité palestinienne aux efforts pour que le retrait israélien de Gaza se déroule le mieux possible. C'est également vrai.

Quelques heures plus tard, une série d'événements lui ont donné raison. Ils ont même montré que tout pouvait désormais être remis en question, y compris le pouvoir du « vieux renard ».

Nul doute que l'Autorité palestinienne traverse ces jours-ci la pire crise de son histoire. Le fait que le premier ministre Ahmed Qoreï ait exprimé le désir de démissionner en dit long sur la situation. Qoreï suivrait ainsi son prédécesseur Abou Mazen, qui a tourné le dos à Arafat il n'y a pas même deux ans.

Le fond de scène, c'est la lutte de pouvoir entre une vieille garde, un clan miné par la corruption, et une nouvelle génération de dirigeants. L'enjeu est fondamental: il s'agit de gérer au mieux la période qui suivra le retrait israélien des colonies juives de Gaza, lequel s'accélérera sans doute si les travaillistes entrent au gouvernement Sharon. D'où les gesticulations à propos des services de sécurité intérieure.

Du Proche-Orient au reste du monde, il n'y a jamais plus qu'un pas ou une phrase. Celle d'Ariel Sharon, qui a invité les juifs de France à émigrer en Israël, est d'une irresponsabilité inouïe. Elle prend appui sur la volonté affichée de l'État hébreu de compter sur de nouveaux foyers d'immigration et sur une hausse des actes antisémites en France — un phénomène également observé dans d'autres pays.

Le drame, c'est que son appel ne fera rien pour apaiser les tensions que les autorités françaises et les organisations juives de France s'emploient à faire baisser. Ariel Sharon a clairement cherché à régler des comptes avec Paris, qu'il accuse d'avoir une politique trop favorable aux Palestiniens. Mais en jetant de l'huile sur le feu comme il l'a fait, le premier ministre israélien risque malheureusement d'exacerber les passions chez tous ceux qui tentent de se servir de l'épouvantable conflit israélo-palestinien pour justifier d'intolérables actes ou déclarations antisémites, racistes ou xénophobes.



CARREFOUR DES LECTEURS

Bernard Landry doit-il partir maintenant ?

Bertrand Lavoie
 L'auteur habite Québec

Jean Charest a été élu en avril 2003. En principe, il va commencer à jongler aux prochaines élections en 2006. Depuis la défaite du PQ, je pense toujours qu'il serait préférable que le Parti québécois analyse mieux les raisons de sa défaite, se donne une plate-forme électorale qui collerait mieux aux nouvelles réalités et qu'il renouvelle éventuellement son leadership.

Quand on regarde l'actuel premier ministre, oui, on s'ennuie de Bernard Landry. Oui, ses éventuels successeurs n'ont pas encore la stature nécessaire pour occuper un tel poste. Mais cela s'acquiert au fil des ans. Il suffit d'avoir observé la transformation de Gilles Duceppe pour s'en convaincre. La longueur de ce purgatoire dépend de multiples facteurs: la personnalité des hommes et des femmes politiques, les forces et les faiblesses de l'adversaire et la conjoncture politique.

Pourtant, j'avais souhaité jusqu'ici que M. Landry demeure le chef du Parti québécois pour conduire ses troupes lors de la prochaine bataille électorale. Son leadership et sa stature sont incontestables. Je préfère Bernard Landry comme leader quand je le compare à ses deux successeurs possibles: Pauline Marois et François Legault. Mais ça, c'est une question d'opinion. M. Landry, aussi, traîne une image. Quand on le compare à Jean Charest, je le trouve encore meilleur. Mais dans une autre campagne électorale, c'est autre chose. Le passé ressurgit.

Je ne voyais pas pour autant l'urgence d'une décision de la part de M. Landry. À mes yeux, il pourrait attendre une autre année avant de prendre une décision définitive. Il a sans doute analysé les résultats des dernières élections fédérales, aussi n'est-il pas sans savoir qu'un nouveau leader fort a émergé de cette campagne. Les débats des chefs, la campagne électorale et le discours rassembleur de Gilles Duceppe le soir des élections l'ont propulsé hors de tout doute dans la catégorie des leaders souverainistes crédibles. Voilà le chef d'un

parti souverainiste à Ottawa qui serait bien placé pour occuper la fonction de chef du Parti québécois quand le poste deviendra libre.

M. Landry a toujours dit qu'il resterait au parti tant et aussi longtemps qu'il serait en mesure de le faire progresser. À la suite de l'élection d'un gouvernement minoritaire, la donne vient de changer. Combien de temps le gouvernement de M. Paul Martin va-t-il tenir le coup? La moyenne des gouvernements minoritaires: 18 mois... Cela nous conduit à d'autres élections fédérales, fin de 2005 ou en 2006, ce qui nous rapproche d'éventuelles élections provinciales.

Est-il préférable alors que Bernard Landry se retire plus tôt pour permettre

à Gilles Duceppe de briguer sa succession, donnant suffisamment de temps au Bloc pour lui désigner un nouveau leader? Voilà une des questions nouvelles que l'élection d'un gouvernement minoritaire soulève. Si l'analyse de M. Landry l'amène à conclure que sous la gouverne de Gilles Duceppe le mouvement souverainiste réalisera des gains, M. Landry doit quitter sans soulever un match revanche qu'il aurait sans doute des chances raisonnables de gagner.

On peut aussi se demander s'il n'est pas utile de laisser Gilles Duceppe camper son nouveau rôle à Ottawa avant que M. Landry se retire. Sous cet angle, M. Landry pourrait retarder sa décision au moins jusqu'au printemps 2005...



Gilles Duceppe, qui avait participé activement à la campagne électorale de Bernard Landry au printemps 2003, est vu par certains comme un possible successeur.

Esprit de tradition ou de vérité?

À Réal Grenier, curé de Notre-Dame de Saint-Roch)
 Dans le feuillet paroissial du 30 mai, vous invitez vos paroissiens à envoyer une carte postale au premier ministre du Canada pour protester contre l'extension du mariage aux gays et lesbiennes. Vous écrivez: « Il s'agit seulement de garder son sens traditionnel au mot mariage ». Ce dimanche-là, c'était la fête de la Pentecôte, la fête de l'Esprit de Dieu demeurant en nous: « l'Esprit de Vérité » comme tient à l'appeler Jésus! Pas « l'esprit de tradition », mais « l'Esprit de Vérité ». L'esprit de tradition se nourrit des conceptions rigides du fondamentalisme. Son but est de justifier que certains humains en dominant d'autres en niant la souveraineté que Dieu a donnée à ses enfants; cet esprit de tradition se substitue à Dieu

en imposant le « bon » comportement au lieu de faire confiance en l'Esprit de Dieu qui agit en chacun et chacune, selon la Vérité de son cœur. Le fondamentalisme catholique ne reconnaît pas que c'est avec la Vérité et la Liberté que Dieu prépare lui-même le lit des amoureux. L'Esprit de Notre Père et de Jésus ne s'accorde pas avec l'esprit de tradition. Je constate que le fondamentalisme catholique démontre le monde laïc. Quand Jésus dit: « Je ne suis pas de ce monde », il parle du monde du mensonge, du faux, des apparences « sauvées », du bien-paraitre, de la tradition qui ne colle pas à la réalité du cœur humain. Je n'envoierai pas la carte postale comme vous le conseillez. L'an passé, j'ai écrit au premier ministre pour manifester mon appui à une loi fédérale permettant aux gays et lesbiennes de se marier civilement. Danielle Boulanger Québec

Merci M. L'Allier

(Lettre à M. L'Allier, maire de Québec)

Il y a longtemps que je voulais vous écrire pour vous féliciter de tout ce que vous avez fait pour embellir la ville. Chaque matin, lorsque je me promène le long de la rivière Saint-Charles et que je traverse la passerelle reliant le parc, je m'émerveille de tout ce qui a été fait. Dorchester, artère autrefois insipide, est maintenant bordée d'arbres. Devant la gare du Palais, j'admire les jardins, le bassin d'eau... Je suis fier de vous et je ne suis pas sans remercier le Très Haut qu'il vous bénisse vous et votre famille. Je vous souhaite une excellente santé et beaucoup de bonheur avec les vôtres. Jean-Claude Plante Québec

Du civisme, svp!

Pourquoi les voisins qui vous saluent chaque jour deviennent-ils, à

un certain moment, ceux qui vous empêchent de vivre paisiblement chez vous? Quand vous devez monter le volume de votre appareil pour ne plus les entendre ou fermer vos fenêtres parce que le bruit est insupportable. Qui sont-ils pour choisir la musique que je dois écouter? Ils ne me parlent pas mais ils crient tellement fort que je pense qu'ils veulent que je les entende?

Je sais maintenant que le respect ne s'acquiert pas avec l'âge. Car ces personnes ont de 17 et 65 ans. Le respect, c'est prendre conscience que d'autres vivent autour de moi.

Lise Martel
 Charny

Liberté d'expression mon c...!

Plus la société humaine se raffine, plus elle se fragilise. De là la nécessité de fermer les micros des militants de la force brute, de la méchanceté pure, de

mépris de la faiblesse et des différences, des attaques privées soit-disant dans l'intérêt public. Sans la propagande nazie, les discours haineux et les affiches, il n'y aurait jamais eu de génocide des Juifs en Europe. Sans Radio Mille Collines au Rwanda (« continuez, les fosses sont encore à moitié pleines! ») et les discours de tavernes de petits Hitler, il n'y aurait jamais eu de génocide au Rwanda. Le critère de sanction est simple: les ondes sont publiques, pour le public, dans l'intérêt de l'information publique, alors dès qu'on tombe dans l'atteinte privée, l'attaque personnelle, l'appel au mépris d'un groupe identifiable, il y a abus. La liberté, ce n'est pas de faire, de dire ou d'écrire n'importe quoi, de mousser des cotes d'écoute sur des préjugés et des frustrations. Cette liberté n'est pas une liberté de conscience, c'est une liberté d'intestins. Se priver de toute retenue, c'est le pire des esclavages. Pierre Fortin, avocat Québec

La croisière a la frousse

■ ATHÈNES — Les 583 passagers du traversier *Vicenzo Kornaros*, qui devait quitter hier soir le port de Pirée à destination de la Crète et des îles du Dodécanèse, ont été évacués à la suite d'une alerte à la bombe qui s'est révélée fautive, a indiqué un porte-parole du ministère grec de la Marine. Des policiers ont immédiatement entrepris la fouille du navire à la recherche d'une éventuelle bombe, mais celle-ci n'a pas donné de résultat. Le navire est finalement parti vers 21 h 05. L'alerte avait été donnée par un appel téléphonique à la rédaction d'un journal athénien, a précisé le porte-parole. Ces derniers mois, de nombreuses fausses alertes à la bombe sur des traversiers grecs ont été données sans que jamais aucun engin explosif ne soit découvert. (AFP)



ARCHIVES LE SOLEIL
L'attaque du pilote Harry Schmidt a causé la mort de quatre soldats canadiens.

L'appel du pilote américain rejeté

■ BARKSDALE, Louisiane — Le pilote de chasse américain reconnu coupable de manquement au devoir pour avoir bombardé, il y a plus de deux ans, des soldats canadiens en Afghanistan, tuant quatre d'entre eux, a vu son appel être rejeté, hier, par le général qui l'avait déjà jugé responsable. L'appel du major Harry Schmidt, reconnu coupable

lors d'une audience administrative à la base aérienne de Barksdale, en Louisiane, à la suite du bombardement dans lequel huit soldats canadiens avaient également été blessés, le 17 avril 2002, sera maintenant entendu par un officier supérieur du commandement de combat de l'armée américaine. On ignore encore à quel moment se prononcera le responsable militaire, dont la décision sera finale. Le lieutenant-général Bruce Carlson, commandant de la 8^e Force aérienne des États-Unis, avait prononcé le verdict initial. Il avait affirmé, dans une lettre de réprimande, que le major Schmidt avait « agi honteusement » et manifesté « de l'arrogance et un manque de discipline en vol ». Le pilote de la Garde nationale, qui avait reçu l'ordre de renoncer à 5000 \$US en salaire, avait porté sa cause en appel, estimant que la réprimande avait été motivée par le « désir de monter une campagne de relations publiques plutôt que de voir justice rendue ». (AP)

Kane subira son procès pour meurtre

■ MONTRÉAL — L'ancien joueur de football professionnel Tommy Kane, 39 ans, devra subir son procès pour le meurtre au deuxième degré de sa femme, de qui il vivait séparé depuis un certain temps. La mort de Tamara Shaikh, 35 ans, mère de quatre enfants, est survenue le 30 novembre dernier dans l'arrondissement LaSalle, à Montréal. Les proches de la victime craignaient que Tommy Kane ne plaide coupable à une accusation réduite. Mais au terme de son enquête préliminaire, son avocat a fait savoir qu'il n'avait pas de peine à faire entendre. Le tribunal l'a immédiatement cité à son procès. Natif du quartier Saint-Henri, à Montréal, Tommy Kane fut l'un des très rares Québécois à faire carrière dans la Ligue nationale de football. (PC)

Sharpe condamné à la prison pour attentat à la pudeur

■ VANCOUVER — John Robin Sharpe, l'homme qui a contesté les lois sur la pornographie juvénile devant le plus haut tribunal du Canada, a été condamné à une peine de deux ans moins un jour de prison pour attentat à la pudeur, lundi, à Vancouver. « Il y aura appel », a-t-il déclaré alors qu'il quittait, sous bonne garde, la Cour suprême de la Colombie-Britannique. Le juge a tenu compte de l'état de santé et de l'âge — 71 ans — de Sharpe. Il a toutefois indiqué qu'en raison de la gravité du crime commis, rien de moins que la détention constituerait une sentence appropriée. « Je conclus que M. Sharpe a séduit une vulnérable victime avec de l'affection et de l'argent », a affirmé le magistrat. (PC)



UN APPEL SUFFIT

Revoici le concours « Décrochez votre GM »* toujours aussi excitant. Obtenez automatiquement 1 000 \$[†] de crédit et courez la chance de gagner jusqu'à 10 000 \$ de réduction. Vous pourriez même DÉCROCHER VOTRE VÉHICULE!



0%
FINANCEMENT
À L'ACHAT[†]

JUSQU'À 60 MOIS

CHU LA PLUPART DES MODÈLES 2004 ADMISSIBLES.

*Vous êtes à deux doigts
de décrocher votre prix!*



Chevrolet Aveo⁵

139 \$/mois* à l'achat
0 \$ OU 12 998 \$**
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. dépôt de sécurité avec 0% de financement*

CRÉDIT AUTOMATIQUE DE 1 000 \$ INCLUS**
Moteur 1,6 L DACT 4 cyl. de 103 HP • Banquette arrière repliable divisée 60/40 • Phares antibrouillard • Chauffe-moteur • Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Sécurité 5 étoiles*



Chevrolet Venture

199 \$/mois* 0 \$ OU 0%
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. dépôt de sécurité de financement à l'achat

CRÉDIT AUTOMATIQUE DE 1 000 \$ INCLUS**
Garantie limitée 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise • Moteur V6 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique électronique 4 vitesses • Climatiseur et lecteur CD • Portes électriques avec télédéverrouillage • Configuration 7 passagers avec siège pour enfant intégré • Sécurité 5 étoiles* • Plus faible consommation d'essence de sa catégorie pour une 5^e année consécutive**



Chevrolet Optra

159 \$/mois* à l'achat
0 \$ OU 14 598 \$**
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. dépôt de sécurité avec 0% de financement*

CRÉDIT AUTOMATIQUE DE 1 000 \$ INCLUS**
Moteur 2,0 L DACT 4 cyl. de 119 HP • Portes et vitres avant à commandes électriques • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Banquette arrière divisée à dossier rabattable • Freins à disque aux 4 roues • Roues de 15 po en acier avec enjoliveur • Colonne de direction réglable • Sacs gonflables avant (2)



Chevrolet Epica

239 \$/mois* 0 \$
Terme de 48 mois à la location. Transport et préparation inclus. dépôt de sécurité CRÉDIT AUTOMATIQUE DE 1 000 \$ INCLUS**

Moteur 2,5 L 6 cyl. en ligne de 155 HP • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Vitres, portes et miroirs chauffants à commandes électriques • Roues de 15 po en alliage • Télédéverrouillage • Lecteur CD à 4 haut-parleurs • Garantie limitée de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur sans franchise

R
S
T
U
V
W
X
Y
Z



L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquent aux modèles neufs 2004 en stock suivants: Aveo 5 (1TD48R7A), Venture et Véhicules et droits payables à la livraison. *Aucun achat requis. Le concours est ouvert aux résidents du Canada qui ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence. Le concours prend fin le 31 août 2004. Les prix s'appliquent à l'achat ou à la location des véhicules neufs 2004 achetés et livrés au plus tard le 31 août 2004. Le concours ne s'applique pas aux modèles 2004/2005 de Cadillac, Hummer, Saturn, Saab, Isuzu, camions poids moyens, camionnettes des modèles 2500 HD à cabines régulières, allongée et cabine d'équipe/3500 (camionnettes et chassies-cabines), SSR de Chevrolet et fourgonnettes (passagers, marchandises et coupées). Les chances de gagner ne sont pas les mêmes pour tous les prix à gagner. L'attribution d'un prix à un participant choisi au hasard est subordonnée à ce qu'il répond correctement à une question d'habiletés mathématiques. Une seule participation par personne. Au Québec, tous les participants reçoivent un crédit d'achat d'une valeur de 1 000 \$ ou gagneront l'un des prix suivants: 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devra payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas, incluant les taxes applicables; 6 crédits d'achat d'une valeur de 10 000 \$; 10 crédits d'achat d'une valeur de 5 000 \$; 21 crédits d'achat d'une valeur de 2 500 \$; 99 crédits d'achat d'une valeur de 2 000 \$; 495 crédits de 1 500 \$. Le nombre de prix diminue au fur et à mesure de leur attribution. Pour les chances de gagner ainsi que tous les autres détails visitez gmcandca.com. †À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial ou échange équivalent. Aveo 5 portes (2 151 \$), Venture (3 212 \$), Optra (1 547 \$) et Epica (2 396 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 c du km après 80 000 km. Dépôt de sécurité payé par General Motors. Le dépôt ne sera pas remis au consommateur à la fin de la période de location. Première mensualité exigible à la livraison. **À l'achat, préparation incluse. Transport (Aveo 5 et Optra: 500 \$), immobilisation, assurance et taxes en sus. †Taux de financement à l'achat de 0 % pour des termes allant jusqu'à 60 mois sur les modèles admissibles. *Le crédit de 1 000 \$ comprend les taxes applicables. **Le crédit de 1 000 \$ est inclus dans les offres de cette publicité et ne peut être jumelé à aucun des prix offerts dans le cadre de ce concours. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. sur les modèles Aveo 2004. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager des sièges avant lors des tests d'impacts latéraux. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. sur les modèles 2004 équipés de sacs gonflables latéraux offerts en option. **Basé sur les données publiées par le ministère des Ressources naturelles du Canada dans le Guide de consommation de carburant 2004. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcandca.com ou au 1 800 463-7463.

